

RÉDACTION ET  
ADMINISTRATION  
88, Avenue de Pérolles

TELEPHONES  
Rédactions : 13.09  
Abonnements : 3.79  
Compte post. 114 54

PRIX DES ABONNEMENTS :  
1 m. 3 m. 6 m. 12 m  
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—  
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES  
PUBLICITAS S. A.

Fribourg  
Rue de Romont, 1

Téléphone 6.46

PRIX DES ANNONCES  
Le millimètre sur une colonne  
Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.  
Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

## NOUVELLES DU JOUR

**La formation d'un nouveau cabinet espagnol.  
M. Roosevelt cherche de nouveaux expédients.  
Les enquêtes en cours à Paris.  
La crainte du fascisme en Angleterre.**

Ainsi qu'on le prévoyait, M. Lerroix, chef du parti radical espagnol et président du Conseil démissionnaire, a été chargé par le président de la République, M. Alcalá Zamora, de former le nouveau gouvernement.

M. Lerroix a aussitôt commencé, hier soir, ses consultations.

On pourra s'étonner que M. Gil Robles, chef de l'Action populaire, n'ait pas pris la succession de M. Lerroix à la présidence du Conseil. C'est que M. Robles ne désire pas assumer, pour l'instant, les responsabilités du pouvoir. Il redoute les secousses qui pourraient résulter d'un brusque déplacement politique. Aussi pense-t-il que M. Lerroix doit encore rester à la tête du gouvernement.

Mais le second ministère Lerroix, où entreraient vraisemblablement les agrariens et les démocrates de M. Melquiades Alvarez, sera, à n'en pas douter, une transition et comme une dernière étape vers un gouvernement de droite.

Or, on sait que les socialistes et les républicains de gauche ne veulent pas admettre une pareille solution.

Des événements politiques importants sont donc à prévoir dans un avenir assez prochain.

Sur la démission du cabinet, on donne encore les explications suivantes :

Les Cortès espagnoles devaient examiner prochainement le projet de budget qui prévoit des allocations au clergé paroissial (deux tiers de leur traitement d'avant la révolution de 1931).

Les radicaux devaient présenter, à cette occasion, une motion reprenant le projet primitif du gouvernement, qui offrait un crédit annuel de 14 millions de pesetas, alors que les droites voudraient le voir élever à 30 millions (la peseta vaut actuellement 42 centimes suisses).

Plusieurs ministres radicaux, obéissant aux injonctions de la franc-maçonnerie, auraient voulu voir M. Lerroix évoluer nettement vers la gauche. Le président du Conseil a répondu, l'une ou l'autre fois, à ces désirs. Mais ce fut toujours avec un manque total d'enthousiasme. Le premier-ministre ne marquait pas l'esprit de décision dont il aurait dû être doté, mais il montrait au moins quels scrupules il éprouvait à revenir aux erreurs malfaisantes du cartel des gauches.

Dans un message qu'il a adressé hier, vendredi, au Congrès américain, M. Roosevelt a demandé l'autorisation de conclure des accords commerciaux avec les autres pays et de modifier les tarifs douaniers et les restrictions apportées aux importations.

M. Roosevelt a rappelé la forte diminution du commerce international, et plus spécialement du commerce extérieur des Etats-Unis.

Il a rappelé aussi le chômage et la famine qui en sont les résultats. Enfin, il a dit que la restauration de la prospérité nationale dépendait en partie de la renaissance du commerce international. Les autres gouvernements augmentant sans cesse leur commerce extérieur, il importe que les Etats-Unis puissent mener avec eux des négociations rapides et offrir à certains produits étrangers la possibilité de pénétrer sur le marché américain.

M. Roosevelt a proclamé que, dans cette action, la rapidité est essentielle : c'est la raison de sa demande de pouvoirs exceptionnels. M. Roosevelt croit aux bienfaits de l'action qu'il préconise, mais qu'il faudra conduire avec prudence et méthode. Il a terminé en disant que la loi qu'il recommande est partie intégrante du programme de «restauration» qui a été élaboré par le Congrès l'an dernier.

Le projet de loi de M. Roosevelt prévoit que tous les accords auront une durée de trois ans, mais ils pourront être prolongés indéfiniment.

Trois faits d'inégale importance dominent la journée d'hier, vendredi, en ce qui concerne les enquêtes en cours sur les affaires Stavisky et, partant, l'assassinat de M. Prince. Ce sont : la publication de deux rapports de M. Lescouvé ; la découverte des talons des carnets de chèques de Stavisky ; enfin, l'arrestation de la femme de l'escroc.

On lira plus loin les passages principaux des deux rapports Lescouvé.

Le procureur Pressard a retenu le bras de la justice. Telle est la conclusion qu'on doit tirer du second de ces rapports.

Désormais, l'« affaire » paraît devoir être éclaircie. Les coupables, longtemps ménagés, sont enfin poursuivis. Les « étouffeurs » sont réduits à l'impuissance.

On lira plus loin, également, ce qui a trait à la découverte, dans des conditions mystérieuses et invraisemblables, des talons des carnets de chèques de Stavisky. Ils avaient disparu, comme beaucoup de documents. On y attachait une importance considérable bien qu'on puisse inscrire sur le talon d'un chèque tout ce qu'on veut ou en supprimer tout ce qu'on ne veut pas y laisser.

Il n'y a pas lieu d'insister sur l'arrestation de Mme Stavisky deux mois après que le scandale de Bayonne a éclaté. Si c'est une satisfaction donnée à l'opinion publique, elle vient bien tard ; si la femme de l'escroc était complice, elle a eu tout loisir de faire disparaître les traces de cette complicité.

Les Anglais se préoccupent de plus en plus de la vogue croissante du fascisme.

Les appréhensions qu'il suscite dans une grande partie de l'opinion britannique ont, comme on sait, été évoquées, l'autre jour, à la Chambre des lords.

Lord Kinnoul, porte-parole du groupe travailliste, a ouvert la discussion en faisant remarquer que l'organisation fasciste anglaise avait un caractère nettement militaire. « On dit, a déclaré lord Kinnoul, que les fascistes ont reçu des subventions de grands industriels, de certaines puissances étrangères, et même de certains membres de cette assemblée. Libre à eux de défendre leurs doctrines par les méthodes de propagande ordinaire, mais qu'ils n'essayent pas d'importer ici les procédés du hitlérisme. »

On aurait aimé que lord Kinnoul, qui s'inquiète ainsi du « péril » fasciste, donnât ses impressions sur la propagande communiste. Mais on sait que les membres de la Seconde Internationale n'ont qu'admiration pour l'Internationale de Moscou. On sait aussi que celle-ci, loin de payer de retour les socialistes, n'a pour eux que dédain et mépris. Dans toutes ses attaques contre la religion, contre le capital, contre la bourgeoisie, la Troisième Internationale réserve une place en vue à ceux que l'Humanité appelle les « social-traités ».

Le discours de lord Kinnoul a reçu l'approbation chaleureuse d'un Anglais de l'espèce la plus rare, l'Anglais utopique : lord Cecil, pacifiste à outrance et grand champion de la Ligue de Genève.

En conclusion du débat, lord Feversham, au nom du gouvernement, a rappelé les déclarations du ministre de l'Intérieur, sir John Gilmour : « Aussi longtemps que la majorité, grâce à l'attitude du gouvernement, sera en mesure de maintenir la paix et l'ordre dans le pays, nous estimons inutile de limiter l'activité des organisations fascistes par des mesures de grande envergure. »

Lord Kinnoul en a donc été pour son discours, et lord Cecil, pour son approbation.

## Les élections communales

La journée du renouvellement des conseils communaux dans le canton de Fribourg sera plutôt calme dans la plupart de nos localités. Nous espérons bien que cette tranquillité électorale ne prendra nulle part le caractère de l'indifférence et que, là où les circonstances auraient fait naître quelque agitation, les citoyens, tout en usant de leurs droits légitimes, garderont une parfaite dignité les uns à l'égard des autres.

Dans les villes et dans d'importants villages, l'élection se fera d'après le système proportionnel. Il ne faudrait pas que les conservateurs, trop confiants dans leur force, traitassent leurs adversaires avec dédain, pensant que les radicaux ou les socialistes tenteraient vainement de conquérir la majorité dans l'autorité communale. Ce n'est pas assez d'établir qu'ils n'arriveront pas à ce résultat ; on doit briser l'espoir qu'ils auraient d'y parvenir un jour par l'augmentation progressive de leurs voix. Ils ne sont jamais découragés par leurs défaites ; à plus forte raison deviendraient-ils ardents au combat s'ils constataient un fléchissement dans les suffrages conservateurs ; ils en tireraient la conclusion que la persévérance peut les rendre un jour maîtres du terrain.

Nous devons donc travailler à maintenir et à améliorer partout nos positions, et le moyen en est, comme on le sait, que nous nous rendions aux urnes nombreux et que nous y déposions des listes compactes, puisque le suffrage proportionnel est une question de quotient électoral. Les candidats sont choisis par les comités et il n'y a pas de risque que chaque parti ne mette pas en avant les noms de ceux qui lui assureront plus facilement le succès. C'est donc un acte de foi que nous avons à faire en la clairvoyance de nos préposés politiques, et, dans notre camp conservateur, il est rare que nous n'ayons pas à nous féliciter de leur perspicacité. Les opinions individuelles, les préférences personnelles, doivent donc s'effacer devant la discipline, qui est la condition de la victoire. Pas de ces coups de francs-tireurs, qui, brillantes démonstrations isolées, se font cependant au détriment du gros de l'armée qui doit pouvoir compter sur les forces encadrées de toutes ses unités. Ne jamais favoriser l'ennemi, c'est la première consigne à observer et l'on y manquera si l'on se mettrait à éplucher la liste de son parti pour y biffer des noms et les remplacer par tel ou tel de ceux des partis adverses. La meilleure liste est celle où l'on n'a rien changé ; elle traduit à sa façon la parfaite fidélité au drapeau.

Dans la plupart des communes, les élections se feront à la majorité ordinaire sans qu'elles soient marquées par l'ardente compétition des trois partis, conservateur, radical, socialiste. Elles peuvent être l'objet d'une double crainte : qu'on ne les considère avec une complète indifférence ou qu'on ne les passionne par des questions de personnes.

L'indifférence est injurieuse pour ceux qu'il s'agit de confirmer. Ces anciens conseillers, pendant plusieurs années, ont laborieusement soigné les intérêts de la commune ; ils se sont dérangés souvent pour assister à des séances qu'ils pouvaient prévoir fastidieuses ou remplies de difficultés dont la solution allait ne satisfaire personne, comme c'est souvent le cas lorsqu'il y a des tiraillements et que le point de vue des uns est contesté par les autres. On ne reconnaît pas toujours le mérite de ceux qui ont été à la peine. L'occasion de leur témoigner la gratitude à laquelle ils ont certainement droit, c'est d'aller leur donner en grand nombre des voix au renouvellement de leur mandat. C'est une attention et une confiance auxquelles ils ne manqueront pas d'être sensibles et les encourageront dans la charge qu'ils mettront encore une fois sur leurs épaules. Donc, pas d'abstentions ; allons au scrutin pour honorer les premiers serviteurs de la commune.

Quand des élections sont disputées, quand

des ligues se sont formées pour mettre à pied celui-ci ou celui-là et les remplacer par des hommes nouveaux, quand surtout on s'efforce de grouper une majorité en vue d'un changement de syndic, la ruche électorale devient bourdonnante et tumultueuse comme en un jour d'essaimage. On discute, on s'anime, on se monte la tête, on critique, on s'injurie pour des sujets qu'on prétend être d'ordre administratif et qui le plus souvent sont des affaires de personnes, de rivalité d'influence et de vieilles querelles de familles. Il n'y a pas de pires élections que celles qui se font dans cet état d'esprit. Elles préparent de tristes lendemains, car les vaincus ne pardonnent pas aux vainqueurs et tâchent, par tous les moyens possibles et en toute occasion, d'empoisonner leurs succès.

Les gens sensés ne peuvent que réprover vivement ces cabales qui se font au mépris du bien général, uniquement pour contenter l'amour-propre et l'ambition de s'élever au-dessus des autres et de les humilier publiquement.

Nous traversons des temps difficiles et c'est par la collaboration de toutes les bonnes volontés qu'on peut espérer surmonter les obstacles incessants qui se présentent.

Les épreuves qu'ont à subir les Etats se répercutent et se répètent dans nos gouvernements cantonaux et dans nos administrations communales, qui ressentent elles aussi, et peut-être elles surtout, les effets de la misère universelle.

Il est fort à craindre que les beaux jours d'autrefois ne reviennent pas de sitôt et que la génération actuelle soit réduite à ne plus connaître que la rigueur des temps de misère. La pauvreté s'est élargie par le chômage et par le manque de débouchés pour les produits de l'agriculture ; les hypothèques grèvent les biens ruraux ; des familles sont constamment menacées de la ruine ; l'assistance impose aux communes des dépenses toujours plus élevées ; les moindres travaux publics qu'il faut faire exécuter coûtent extrêmement cher ; on est obligé d'augmenter les impôts communaux malgré le mécontentement des contribuables.

C'est avec la perspective d'être en présence de grands ennuis que la majeure partie des conseillers communaux entrera en fonctions. S'ils sont intelligents, soigneux, dévoués, animés de la seule intention de travailler, au bien de tous, sans jamais se laisser guider par des intérêts personnels ou par un esprit de favoritisme, ils arriveront à faire de bonne besogne. Sans doute, ils resteront exposés quand même à faire quelques mauvaises expériences. Il arrive à chacun de ne pas savoir, pour ses propres affaires, choisir la meilleure combinaison et le parti le plus sûr ; on doit aussi admettre qu'une administration puisse se tromper ; mais, quand elle s'aperçoit qu'elle s'est mal engagée, elle doit immédiatement rectifier ses positions. Il faut aussi observer ce qui se fait ailleurs, consulter des personnes expérimentées.

En cette politique administrative, l'homme principal, la cheville ouvrière, c'est le syndic. Il y a des communes qui marchent très bien par le fait qu'elles ont à leur tête un syndic modèle, qui comprend ce qu'il est opportun de faire dans une circonstance donnée, qui a l'intuition de ce qui est nécessaire pour servir les intérêts matériels et moraux de sa localité. Se proposer d'être affable avec tout le monde, d'accueillir avec patience les plus pauvres et les moins intelligents, c'est bien, mais c'est trop peu. Il faut aller au-delà de ces moyens ordinaires de popularité et établir de l'ordre en tout, dans les finances, dans les dépenses, veiller sur la bonne tenue générale de la population, sur la saine éducation de la jeunesse, vouloir le progrès véritable de ses administrés. A cette fin, souhaitons que demain nos communes élisent de bons conseillers, qui, à leur tour, éliront de bons syndics.

## Le vote du budget au Parlement français

Paris, 1er mars.

M. Doumergue a tenu parole et nous voici dotés d'un budget à la date qu'il avait fixée, c'est-à-dire au 1er mars de la présente année. C'est un progrès sur l'an passé, où nous n'avons eu de budget régulier qu'au 1er juin, et un retard de deux mois sur l'époque fixée à la fin de chaque exercice financier, qui est maintenant le 31 décembre. Mais, si l'on considère la tournure qu'avaient prise les événements politiques, surtout depuis quelque temps, le résultat qui vient d'être obtenu peut être déclaré très satisfaisant.

Une étape a été franchie, dans la voie de l'assainissement financier, qui n'est pas encore la dernière, mais qui nous rapproche singulièrement du but. Comme l'ont déclaré, à la tribune du Sénat, M. Marcel Régnier, rapporteur général, et M. Germain-Martin, ministre des finances, l'équilibre réalisé n'est pas encore l'équilibre réel et complet. « Il faut s'attendre à quelques diminutions des recettes escomptées et à l'augmentation de quelques dépenses. Nous ne sommes donc en présence que d'un équilibre comptable. »

Mais le gouvernement a les mains libres pour pratiquer la politique d'économies nécessaires, grâce aux pouvoirs spéciaux qui lui ont été accordés, dans les deux Assemblées, à des majorités considérables. Là est le fait nouveau sur la portée duquel il convient d'insister, car il est un des fruits de la trêve des partis et un pas intéressant dans la voie de la réforme des institutions parlementaires.

Dans les brefs discours, pleins de bon sens, que M. Doumergue a prononcés tant à la Chambre qu'au Sénat, il a fort bien mis en lumière la raison profonde de ce droit de faire des économies par décrets (qui seront ensuite soumis, plus tard, à la ratification des Chambres), dont vient d'être doté son gouvernement. Sans cette faculté, la discussion du budget de 1934 se serait encore traînée pendant plusieurs mois, et dans le pays, la fâcheuse impression produite par ces retards se serait dangereusement accentuée. « Sans budget, a dit M. Doumergue, comment voulez-vous que le pays ait confiance ? »

Au Palais-Bourbon comme au Luxembourg, il a été favorablement répondu à l'appel émouvant du président du Conseil, parlant au nom « de ces nombreux petits travailleurs, qui font la fortune de la France, ces gens qui économisent, qui comptent sou par sou, qui ont eu de tout temps confiance en l'Etat. » La grande majorité des radicaux-socialistes eux-mêmes, à la Chambre, s'est inclinée devant le devoir qui s'imposait. La seule opposition demeurée systématique et irréductible a été celle des socialistes orthodoxes qui suivent M. Léon Blum.

Il y aurait à commenter, dans le même sens, un autre vote obtenu par le gouvernement, au cours de ces débats, et qui nous paraît également significatif. Il s'agissait des admissions aux avantages des lois d'assistance sociale qui, jusqu'à maintenant, étaient prononcées par les conseils municipaux. Il s'en était suivi des abus, les conseils ayant tendance à faire profiter un très grand nombre de personnes des dispositions fiscales de ces lois, sans examiner toujours avec assez de rigueur si elles y avaient strictement droit. De 563 millions en 1928, les dépenses d'assistance ont passé, en 1932, à un milliard 50 millions. Elles seront désormais réparties par des organismes, « tout aussi sensibles, a dit M. Germain-Martin, que les conseils municipaux aux considérations d'humanité, mais moins soumis aux influences locales. »

En faveur de la réforme, qui vaut comme indication de préoccupations morales autant que budgétaires, M. Doumergue a posé la question de confiance à la Chambre comme au Sénat. « Qui soutiendra, a-t-il dit au Palais-Bourbon, qu'un intérêt électoral n'a jamais déterminé une mesure ?... Il m'est arrivé quelquefois de solliciter aussi pour des personnes, pour des malheureux qui se disaient intéressants, mais qui l'étaient peut-être moins qu'ils ne le prétendaient. Il m'est arrivé de céder aussi, en me disant que, si je refusais, peut-être m'en saurait-on mauvais gré. »

On perçoit, sous l'amusante bonhomie de ce petit discours, l'intention qui s'y manifeste de purifier, par des réformes de ce genre, l'atmosphère politique. Par 394 voix contre 161, la Chambre s'est opposée, le 21 février, à la disjonction des articles qui organisent cette réforme. Elle les a ensuite adoptés et le Sénat a fait de même, le 27 février, par 265 voix contre 19. Dans l'une comme dans l'autre assemblée, l'opposition est venue des socialistes.

Il convient enfin de prêter une spéciale attention au discours que le ministre des finances, M. Germain-Martin, a prononcé au Sénat, le 26 février, dans la discussion générale qui a précédé l'examen du budget. Une campagne en faveur de la dévaluation de la monnaie française s'est dessinée, ces derniers temps, dans divers milieux, invoquant en faveur d'une telle mesure l'exemple des Etats-Unis et celui de la Tchécoslovaquie, qui ont impressionné nombre de financiers et d'hommes politiques. M. Germain-Martin a voulu y couper court par une nette déclaration.

Toute cette partie de son discours du 26 février est à lire et appellerait des commentaires.

Voici, du moins, l'essentiel. M. Germain-Martin estime « qu'en France, la dévaluation ne présenterait aucune utilité pour le pays, et qu'elle serait incapable, par ailleurs, d'améliorer les relations internationales ». Elle n'amènerait pas une diminution des prix, leur cherté tenant, pour une grande part, « à l'exagération des impôts actuels ». Elle ne procurerait pas d'avantages aux produits français, sur le marché extérieur, car, « dès qu'un pays modifie la valeur de sa monnaie, les autres pays pratiquent à son égard une politique de contingentement et de représailles douanières ».

Ni dévaluation, ni inflation, mais, fondé sur une monnaie saine, un équilibre budgétaire sincère, obtenu, pour une part, par les économies, telle est la doctrine que défend le ministre Doumergue et qu'il vient de faire triompher devant le Parlement. M. Germain-Martin en a donné la formule en ces termes : « Nous voulons tenter de réaliser un redressement définitif pour pouvoir maintenir, avec la stabilité de la monnaie, un niveau constant des salaires des travailleurs et sauver le prestige du régime et de la nation. »

L'opinion française, pour « le prestige du régime », attend encore d'autres mesures, d'ordre moral et politique. On peut espérer qu'elle les obtiendra.

E. B.

## L'affaire Stavisky

Arlette Stavisky arrêtée

Paris, 2 mars.

Le juge d'instruction, qui avait convoqué Arlette Stavisky à son cabinet, l'a placée sous mandat de dépôt.

Après lui avoir fait subir un court interrogatoire, il l'a fait écrouer. Elle a quitté le cabinet du juge entre deux inspecteurs.

Les chèques retrouvés

Paris, 2 mars.

Le juge d'instruction s'était rendu dans la nuit à une adresse qu'on garde secrète, où une personne, dont le nom n'a pas été divulgué, lui a remis une liasse de documents et un nombre important de talons de chèques.

Les documents ont été en la possession de Romagnino, lieutenant de Stavisky.

Le juge d'instruction, au cours de son enquête, a acquis la certitude que Mme Stavisky avait détenu chèques et documents. C'est pourquoi il a convoqué la femme de l'escroc. Mme Stavisky a affirmé contre toute évidence qu'elle n'avait jamais détenu les documents et les talons de chèques en question.

Persuadé qu'elle mentait, le juge, qui avait été avisé que Mme Stavisky voulait quitter la France et se soustraire à la justice, l'a inculpée de complicité d'escroquerie, de recel et l'a envoyée au Dépôt.

Les talons des chèques saisis par le juge sont au nombre de 200. On a pu constater que quelques-uns d'entre eux avaient été arrachés de la souche.

Paris, 2 mars.

Voici quelques précisions sur les circonstances de la découverte des talons de chèques.

La communication l'informant que les talons de chèques se trouvaient à sa disposition est parvenue jeudi matin à l'inspecteur Bony (qui avait été mis à pied sous la présomption d'avoir manqué au devoir dans l'affaire Stavisky). Elle émanait d'un indicateur de la Sûreté. Se trouvant, du fait de sa radiation provisoire des cadres de la Sûreté, dans l'impossibilité de prendre livraison lui-même de documents, l'inspecteur Bony a donné rendez-vous à son correspondant pour le soir même à son domicile, à 21 h. 30, se réservant d'alarmer entre temps la Sûreté générale.

Désireux de s'acquitter de sa mission, l'inspecteur Bony s'est tout d'abord rendu devant le conseil de discipline et, après avoir été entendu, s'est présenté au directeur de la Sûreté et lui a fait part des faits qui lui avaient été révélés. Il était alors 19 h. 30.

Le directeur de la Sûreté avertit aussitôt le ministre de l'Intérieur.

D'un commun accord, il a été décidé que l'on prendrait possession des documents au domicile même de M. Bony. Le juge d'instruction et le directeur de la Sûreté, accompagnés d'un inspecteur, se trouvaient au rendez-vous fixé. Le porteur des talons, accompagné d'un garde de corps, arriva à son tour, et, d'une pièce voisine, les magistrats perçurent les échos d'une discussion entre les deux hommes et Bony.

L'inspecteur dut expliquer au porteur des talons qu'il ne pouvait établir lui-même la procédure de mise sous scellés des talons. Puis il introduisit dans la pièce où se trouvaient les magistrats le personnage, qui s'est décidé sans difficultés à remettre les documents, qui ont été ensuite, jusqu'à 8 h. du matin, soigneusement examinés et mis sous scellés.

Ces talons, qui se divisent en 48 souches, sont tous de la main de Stavisky. Les noms qui y sont inscrits n'appartiennent pas, pour la plupart, à des personnalités connues.

Paris, 2 mars.

De l'intransigeant :

« Les talons de chèques (et peut-être tous les talons de chèques) remis par Stavisky à différentes personnes, et qui ont été livrés entre les mains de la justice, où étaient-ils ? »

« C'est la question que tout le monde se pose, »

car on est avide de savoir et de connaître tous les détails de cette restitution mystérieuse. Sans rien affirmer péremptoirement, il est vraisemblable que ces documents de première importance avaient été déposés dès la première heure (peut-être même avant la mort de Stavisky) et par les soins de son homme de confiance, en lieu sûr, à l'étranger.

Or, samedi dernier, Romagnino, qui fut cet homme de confiance, partait pour Londres. Il en revenait mardi. Probablement, il rapportait avec lui les pièces-clés de l'affaire et en informait l'inspecteur Bony avant de se laisser arrêter. On sera fixé sans doute sous peu sur ce point. »

Déclarations de M. Pachot

Paris, 3 mars.

La commission d'enquête sur les affaires Stavisky, après avoir entendu M. Geay, directeur de la Sûreté générale, a procédé à l'audition de M. Pachot, ancien commissaire divisionnaire aux délégations judiciaires. Celui-ci expliqua longuement comment, dès 1926, il s'occupa des agissements de Stavisky.

Il a notamment précisé que M. Paul-Boncour était certainement autorisé à voir Mme Stavisky à la clinique, où elle avait été envoyée au moment de l'arrestation de l'escroc à Marly-le-Roi.

Pour M. de Monzie, le témoin a déclaré que c'était douteux.

Répondant à diverses questions, M. Pachot a indiqué que, si les communications faites au parquet de la Seine n'ont pas abouti, c'est que le parquet était paralysé par de hauts parlementaires parmi lesquels figurent des hommes qui avaient été ministres et pouvaient le redevenir.

Le témoin a ajouté qu'il refusait, faute de certitudes, de citer des noms.

M. Pachot a déclaré également qu'il ne pouvait préciser, au moins quant à présent, le rôle de certains parlementaires.

Le rôle de M. Georges Bonnet a été cité à plusieurs reprises, mais le témoin a dit qu'il n'avait pas de preuves contre l'ancien ministre des finances.

Interrogé enfin sur quel point auraient pu s'exercer utilement les influences politiques en faveur de Stavisky, M. Pachot a déclaré qu'il est inconcevable que la libération provisoire de l'escroc n'ait pas été révoquée alors que l'activité de celui-ci était dangereuse et signalée comme telle.

Les rapports Lescouvé

Paris, 2 mars.

On publie le texte des deux premiers rapports fournis par M. Lescouvé, premier président de la Cour de cassation, et deux conseillers au ministère de la justice.

Le premier rapport déclare que l'enquête n'a fait apparaître ni une défaillance de conscience des magistrats, ni un acte quelconque contraire à l'honneur, mais des vices d'organisation et de méthodes.

Le rapport explique les conditions dans lesquelles Stavisky a pu bénéficier de dix-neuf remises successives ; après avoir admis comme naturels les premiers renvois, il constate que ceux-ci, à partir du 11 octobre 1929, apparaissent comme dépassant la mesure.

Les rapporteurs incriminent l'excessive durée des procédures du tribunal de la Seine et de la Cour de Paris.

Dans toute affaire importante, plus particulièrement dans les affaires financières, les inculpés et parties civiles se trouvent assistés d'avocats très recherchés et exerçant, en outre, un mandat politique.

Les parties civiles s'associent parfois au renvoi demandé par un prévenu qui promet de réparer le préjudice causé.

Le deuxième rapport, Lescouvé rappelle que le garde des sceaux, par dépêche du 19 février, signala l'existence de deux rapports de la police judiciaire en 1930, appelant l'attention du parquet sur les agissements dangereux de Stavisky ; le garde des sceaux demandait les raisons de l'inaction du service financier après ces rapports.

« Un événement tragique, écrit le rapporteur du rapport Lescouvé, a privé notre enquête d'un témoignage essentiel. Les déclarations de M. Prince auraient apporté, nous n'en doutons pas, une pleine lumière sur les faits que nous nous sommes efforcés d'éclaircir. »

Les services de la police judiciaire ont établi les 18 et 22 mars 1930, deux rapports, dont un signé du brigadier Grippois, signalant Stavisky, individu au passé douteux, devenu l'animateur occulte de la Compagnie foncière d'entreprises générales de travaux publics.

Mais le Parquet marqua son désir de ne point porter, par une enquête, préjudice à une affaire qui débutait et dont la constitution paraissait régulière. En avril 1930, il lui était signalé par les rapports Grippois des faits donnant à soupçonner qu'on se trouvait en présence d'entreprises ayant pour objet de drainer l'épargne publique. Le Parquet devait donner des instructions. Il n'en a point donné. « A qui incombe la responsabilité de cette carence ? C'est, dit le rapport le point essentiel de notre enquête, celui sur lequel nous fait défaut le témoignage qui nous eût sans doute éclairés. »

M. Pressard, entendu, a déclaré que, après la réception des deux rapports Pachot-Grippois, M. Prince lui fit visite et lui dit en substance que les rapports ne lui avaient rien appris et qu'il avait acquis, par une étude antérieure, la conviction qu'il n'y avait eu aucune infraction

à la loi sur les sociétés de 1867. M. Pressard, à l'appui de ses déclarations, se prévaut d'un document écrit par M. Prince et destiné à M. Penancier, garde des sceaux, au sujet des rapports Grippois et Pachot.

Cette note, remise à M. Penancier le 1er février 1934, expose que l'enquête de 1929 n'avait fait apparaître aucune irrégularité dans la constitution de la société. M. Prince avait décidé de ne donner aucune suite aux rapports Pachot.

M. Lescouvé ajoute que M. Fontaine, substitué à la section financière, a déclaré que, devant lui, M. Prince avait dit avoir tenu M. Pressard au courant des rapports, sans toutefois lui communiquer ces documents.

Le rapport mentionne ensuite les déclarations faites par M. Prince à divers magistrats et qui diffèrent de la version de M. Pressard.

Ces faits tendraient à démontrer que M. Pressard, ayant, contrairement aux déclarations faites par lui et aux indications de la note qu'il avait sollicitée de son substitut, reçu de celui-ci les rapports, les aurait conservés pendant une longue période sans leur donner suite. Il y aurait là un acte grave à la charge du chef du Parquet, qui aurait ainsi marqué par une inaction volontaire un désir de ménagement en faveur de Stavisky. »

Le rapport note ensuite les déclarations de M. Glard, conseiller à la Cour, rapportant des déclarations de M. Prince, qui avait confié à ce magistrat son écrouement de l'attitude de M. Pressard, « laquelle, disait-il, était contraire à la vérité ».

M. Kästler, conseiller à la Cour de cassation, ami du défunt, a confirmé que M. Prince avait exprimé sa joie d'être délivré de ses fonctions à la section financière, où il était écroué par les interventions des avocats parlementaires.

Le rapport insiste sur la gravité de la démarche faite le 15 février au soir par M. Prince, auprès de M. Lescouvé. M. Prince venait, disait-il, libérer sa conscience en donnant des précisions sur la remise des rapports. Le premier rapport, il l'avait soumis à son chef en lui faisant remarquer l'importance du document. M. Pressard l'avait prié de lui remettre ce rapport « afin de pouvoir le montrer ». Après la réception du second rapport et de la lettre de M. Pachot, M. Prince en avait encore parlé à M. Pressard, qui avait conservé les pièces et ne les lui avait rendues que de longs mois après. M. Prince avait chez lui des notes qui devaient lui servir à préciser les faits dans un rapport qu'il remettrait à M. Lescouvé.

A propos de la contradiction entre les premières déclarations de M. Prince et les propos tenus depuis par celui-ci, le rapport se borne à poser à ce sujet un point d'interrogation.

« Nous savons désormais, ajoute le rapport, que M. Pressard, en mars 1930, connaissait l'émission de 100 millions d'obligations par une société dont le capital avait été souscrit par un insolvable, dissimulant le dangereux malfaiteur Stavisky. Nous savons que M. Pressard connaissait le passé de Stavisky dont le nom d'emprunt, Alexandre, ne pouvait lui cacher l'identité. Le Parquet devait rechercher ce qu'avait pu faire un tel homme depuis 1929. Or, l'attitude du Parquet de la Seine a été telle, dit le président Lescouvé, qu'elle explique, si elle ne la justifie pas, l'opinion répandue dans le public que des influences se sont exercées au profit de Stavisky. »

« Retards dans le jugement de l'affaire de 1926, dans la solution de celle de 1929, inaction totale après réception des rapports Pachot de 1930, c'est là un ensemble de faits qui ont eu pour résultat de permettre à Stavisky de poursuivre ses agissements criminels, et qui nous paraissent avoir engagé lourdement la responsabilité du chef du Parquet de la Seine. »

Conseil de cabinet à Paris

Paris, 2 mars.

Les ministres se sont réunis en Conseil de cabinet sous la présidence de M. Lebrun, président de la République. La délibération a duré jusqu'à midi 45.

M. Louis Barthou, ministre des affaires étrangères, a fait au Conseil un exposé détaillé de la conversation que le président du Conseil et lui ont eue, hier, avec M. Eden, lord du sceau privé. Il a été décidé que le Conseil de la défense nationale serait très prochainement appelé en vue de préparer la décision du gouvernement et de donner son avis sur les mémorandums des divers pays relatifs à la question du désarmement.

M. Lamoureux, ministre du commerce, a mis le Conseil au courant de l'état des conversations avec l'Angleterre en vue de la conclusion d'un accord commercial.

Nouvelles diverses

A Londres, hier, vendredi, sir John Simon, ministre britannique des affaires étrangères, a reçu M. Eden, qui lui a fait rapport sur les entretiens qu'il a eus à Paris, à Rome et à Berlin.

— Le gouvernement letton, qui présidait M. Blodnick, a démissionné, le parlement ayant refusé de lui voter sa confiance.

— M. Devèze, ministre belge de la défense nationale, se rendra aujourd'hui à Genève, afin de présider le tribunal administratif de la Société des nations.

## Les négociations sur le désarmement

Paris, 3 mars.

On mande de Londres à l'agence Havas : Le comité ministériel du désarmement ne soumettra au gouvernement anglais son rapport à ce propos qu'après réception de l'exposé de la thèse française en matière de désarmement.

Toutefois, les milieux politiques établissent comme suit l'état du problème et les perspectives d'avenir :

Pour porter essentiellement sur des points différents, l'opposition aux revendications allemandes est également notable à Paris et à Londres. L'Angleterre se jugerait menacée par l'aviation demandée par le Reich, tandis que l'existence outre Rhin de formations paramilitaires est particulièrement sensible à la France.

Par contre, on se montre, à Londres, toujours opposé à prendre en matière de sanctions des engagements nouveaux. On conçoit que cette détermination ne satisfasse pas l'opinion française.

Le caractère inextricable de cette situation amène une notable partie de l'opinion à ne plus rejeter de prime abord les propositions italiennes, à condition qu'elles aboutissent simplement à une stabilisation qui ne fermerait pas la porte à de nouvelles conversations si des circonstances plus favorables se présentaient.

Londres, 3 mars.

Une Ligue de la sécurité nationale vient de se constituer en Grande-Bretagne. La ligue formule les revendications suivantes : 1. Parité aérienne. 2. Développement de l'aviation civile. 3. Rétablissement de la prédominance navale du Royaume-Uni. 4. Exploitation intensive des ressources agricoles du pays et construction de greniers nationaux.

Les fondateurs de la ligue sont avant tout préoccupés de donner à la Grande-Bretagne les moyens de rester neutre en cas de conflit.

## Noises russo-japonaises

Tokio, 2 mars.

Le gouvernement japonais a chargé son ambassadeur à Moscou de protester auprès du gouvernement soviétique contre d'autres incidents de frontière, constituant une provocation sérieuse, qui se sont déroulés les 12 et 23 février au confluent des fleuves Amour et Soungari, dans le Mandchoukouo.

Alors que des appareils japonais survolaient ledit confluent, situé en territoire mandchoukouo — appareils qui participaient à une expédition contre des bandits — ils essayèrent tout à coup des coups de feu de la part de troupes soviétiques. Le pilote d'un appareil a été blessé au dos.

Un autre avion japonais volant au-dessus du même endroit le 12 février avait également essuyé des coups de feu sans aucune provocation de sa part.

Dans la protestation, le porte-parole du ministère des affaires étrangères du Japon a dit que le Japon demandait la punition des officiers et soldats soviétiques et la garantie que de tels incidents ne se renouvellent pas.

## La nouvelle Chambre italienne

Rome, 2 mars.

Cent quarante-cinq nouveaux députés feront partie de la nouvelle Chambre qui sera élue le 25 mars. Le nombre total des députés est de 535. Très nombreux sont les jeunes. Le choix des candidats s'est fait en tenant compte du caractère corporatif que doit avoir la nouvelle Chambre. Il a donc été fait place aux représentants de toutes les branches de l'activité nationale. Toutes les régions du royaume seront représentées.

## L'organisation corporative en Autriche

Vienne, 3 mars.

Le conseil des ministres s'est occupé dans sa réunion d'hier vendredi d'un projet d'ordonnance prévoyant la réunion de tous les ouvriers et employés d'Autriche en un syndicat unique.

Une entente complète est intervenue au sujet des bases sur lesquelles se fera cette concentration.

Il s'agirait en l'occurrence de la constitution de quatre groupes professionnels : l'industrie et les mines, les arts et métiers et le commerce, les transports et, enfin, les carrières libérales.

Le projet ne concerne pas les agriculteurs, qui sont déjà organisés, ni les employés des administrations publiques.

## Les chauffeurs de taxis parisiens satisfaits

Paris, 3 mars.

Sur proposition du comité de grève, les chauffeurs de taxis de Paris ont décidé de reprendre le travail aujourd'hui samedi 3 mars, sur la base des engagements pris par le ministre du travail, les groupes parlementaires et le conseil municipal.

Le texte du projet de loi reconnaissant la qualité de salarié des chauffeurs de taxis sera immédiatement déposé par le ministre du travail.

## La France, l'Autriche et l'Allemagne

Paris, 3 mars.

Répondant au questionnaire que la commission des affaires étrangères de la Chambre lui avait fait parvenir, le ministre des affaires étrangères a donné des précisions sur la propagande hitlérienne dans l'univers.

Répondant à la question de M. Camille Ferrand sur la situation en Autriche, M. Barthou a affirmé la continuité de la politique française, qui s'accorde avec celle de la Petite-Entente et de la Pologne, d'une part, avec celle de l'Angleterre et de l'Italie, d'autre part.

La France, dit-il, demeure plus que jamais résolue à assurer la sauvegarde des traités de paix, de même que l'indépendance de l'Autriche. Elle entend pratiquer une politique de collaboration et considère que le problème autrichien doit être traité sur le plan international, alors que l'Allemagne voudrait en faire une question de politique intérieure.

La France est opposée à la restauration des Habsbourg et se trouve ainsi en accord avec l'Angleterre, la Petite-Entente et les pays balkaniques.

Le ministre des affaires étrangères s'est expliqué ensuite sur les entretiens qu'il vient d'avoir avec M. Eden, auquel il a fait part des inquiétudes que provoquent en France les organisations paramilitaires allemandes.

Il a indiqué les critiques faites au plan anglais qui, ne tenant pas compte de la période d'épreuve, aboutirait au désarmement de la France et au réarmement de l'Allemagne.

M. Barthou a fait l'éloge de M. Eden qu'il a mis en garde contre les menaces que le réarmement de l'Allemagne fait courir à l'Angleterre.

Le Reich ne prétend-il pas obtenir, ajoute le ministre, 50 % de l'aviation française comme avions de chasse ? Comme son aviation commerciale peut être rapidement transformée en aviation de bombardement, ainsi elle s'assurerait une supériorité immédiate.

## Destitutions en Allemagne

Berlin, 2 mars.

Le chef des Casques d'acier, M. Seldte, ministre du travail du Reich, a suspendu de ses fonctions le comte de Pückler, chef du groupe de Silésie, parce que, contre tout droit, il avait dissous l'organisation des Casques d'acier en Silésie. L'association doit subsister partout, même en Silésie, a dit le ministre. En conséquence, c'est lui-même qui prendra la direction des Casques d'acier de cette région.

Potsdam, 3 mars.

M. Goring a agréé la démission du premier bourgmestre de Potsdam et a nommé à ce poste le major-général Friedrich.

## AU TURKESTAN

Nouvelle Delhi, 2 mars.

Au cours d'une razzia sur la vieille cité de Kashgar (Turkestan chinois) par une tribu rivale, le consulat britannique a été attaqué. L'assaut des assaillants a été repoussé, mais un domestique indigène a été tué et quatre sujets anglais, dont le médecin adjoint du consulat, ont été blessés.

## Pour l'aviation américaine

Washington, 2 mars.

M. Mac Swain, président de la commission de l'armée de la Chambre des représentants, a déposé un projet aux termes duquel le secrétaire au commerce serait autorisé à payer 25 % des frais d'instruction des étudiants qui désirent devenir pilotes-aviateurs, cette contribution ne devant pas dépasser le prix de dix dollars par heure de vol.

De plus, le gouvernement rembourserait un tiers du prix d'achat des nouveaux avions fabriqués et vendus aux Etats-Unis jusqu'à concurrence de mille dollars, se réservant de se rendre acheteur de ces avions en cas de guerre, moyennant une indemnité raisonnable.

## Echos de partout

Politesse et syntaxe

Comparant deux commandements adressés aux contribuables français par les contributions directes, l'un en 1825, l'autre en 1933, un journal de Paris faisait justement remarquer quelle différence de ton sépare les deux formules imprimées. Alors que la première, la plus ancienne, est libellée en termes des plus courtois, la seconde, impérative, brutale et menaçante, ne se soucie plus des formes et constitue une mise en demeure qui frise l'impolitesse.

Pourtant, tandis que la rédaction du billet de 1925 est irréprochable, les quatre lignes de l'autre ne contiennent pas moins de deux fautes de français assez grossières.

On lit, en effet, dans le premier : « Vous êtes invité à venir acquitter de suite vos contributions... » Puis : « Evitez-moi, je vous prie, ce désagrément. »

Est-ce que M. Le Bureau, depuis 1825, aurait appris la grammaire aux dépens de la politesse ?

Mot de la fin

— Il n'y a jamais rien d'extraordinaire dans votre village !

— Avec ça !... Le mois dernier, on a eu une éclipse !

## QUERELLES FRONTISTES

On nous écrit de Berne :

Les divisions au sein des frontistes suisses continuent. Il s'agit de luttes de personnes, de concurrence entre les chefs et ceux qui voudraient le devenir.

Au début, l'éclosion du mouvement frontiste en général pouvait promettre certains avantages. Il était désirable que le glissement à gauche de l'aile avancée du parti radical fût corrigé par une réaction très vive à l'aile droite de la bourgeoisie protestante et libérale. Appuyer à droite, tel était le but, au commencement du mouvement frontiste. De jeunes chefs, sympathiques et de valeur, apparaissent, groupant les éléments décidés à lutter contre le défaitisme national et social. Mais le recrutement de collaborateurs ne s'est pas opéré avec le soin nécessaire. D'autre part, les idées présentées aux milliers d'auditeurs accourus aux assemblées de propagande étaient trop « radicales », non pas radicales dans le sens du parti de ce nom, mais radicales envers les institutions traditionnelles du pays. Ici se montrait déjà le caractère sectaire que certains chefs allaient donner au mouvement, le transformant en parti nouveau, avec le but principal : ôte-toi que je m'y mette !

Aiguillé sur cette fausse voie, le mouvement, qui pouvait être appelé à une influence considérable, s'il savait se tenir au-dessus des partis et entre les partis, a subi l'effet désastreux des compétitions et des intrigues des ambitieux et des brouillons. Il s'est scindé rapidement en plusieurs tronçons. On sait que le colonel Sonderegger a passé à la création d'un groupe distinct, il y a quelques mois, groupe dénommé *Volksbund* (Ligue populaire). Aujourd'hui, le groupe Sonderegger se divise une fois de plus. Les communications faites aux journaux sur cette nouvelle révolution sont contradictoires : le groupe bâlois fit croire que le colonel Sonderegger avait été expulsé avec quelques fidèles, tandis que le colonel prétend que c'est lui qui a fait expulser les autres, le major Leonhardt, de Bâle, et les partisans de celui-ci. Origine de la querelle : le groupe bâlois s'opposait à la loi sur l'ordre public, soumise à la votation du peuple le 11 mars prochain, parce que la loi protège un état de choses indésirable et empêchera une révolte de droite !

Les nouveaux avatars de ce mouvement frontiste, dans une de ses ramifications, témoignent d'une vitalité *sui generis* du mouvement : il se multiplie en se partageant en morceaux, et les chefs s'assomment en se multipliant !

## Les élections vaudoises

On nous écrit de Lausanne :

Le 11 mars 1917, à la suite d'une initiative, les électeurs vaudois décidèrent, par 15,146 oui contre 1522 non, sur 75,018 électeurs inscrits, que le Conseil d'Etat, qui, jusque là, était élu tous les quatre ans par le Grand Conseil, le serait désormais par le peuple. Comme on le voit, cette modification n'avait pas enthousiasmé les électeurs, puisque le 22 % seulement d'entre eux s'étaient prononcés. Cette tiédeur du corps électoral s'est maintenue pour les quatre renouvellements du Conseil d'Etat qui suivirent, soit en 1918, 1922, 1926 et 1930, où la participation des électeurs oscilla entre le 25 et le 30 %, à telle enseigne qu'on envisagea même, à un moment donné, de revenir à l'ancien système. Il est vrai que l'apathie des électeurs avait une excuse dans le fait qu'il n'y avait pas de lutte et que tout se passait à la papa, les candidats de l'entente radicale-libérale n'ayant pas de concurrents.

Il en ira tout autrement pour les élections des 3 et 4 mars puisque, ainsi que la *Liberté* l'a annoncé, six listes sont en présence totalisant douze candidats pour sept sièges à repourvoir. L'avance socialiste qui s'est manifestée lors des élections communales à Lausanne, Vevey et Montreux se trouvera-t-elle généralisée ? Le danger réside peut-être moins dans cette inconnue que dans la présence de deux listes brouillonnes, tentative dangereuse pour l'invétérée propension au panachage de nombreux partisans de l'ordre.

En ce qui concerne l'attitude des électeurs catholiques lausannois, M. Jean Rubattel fait remarquer dans la *Feuille d'avis* :

« Les catholiques, qui ne sont pas groupés en parti chrétien-social, ont toujours voté avec les radicaux. Le latosage sur leurs candidats de la liste du bloc national aux élections communales a créé dans leurs rangs une mauvaise humeur assez compréhensible. On peut donc se demander si, de ce côté-là, il n'y aura pas quelques défections ? Elles ne suffiraient cependant pas à influencer de façon très sensible le scrutin de dimanche prochain. »

Quoi qu'il en soit, nous formons le vœu que, en cette grave conjoncture, nos coreligionnaires, mettant chevaleresquement une sourdine à leur légitime mauvaise humeur et considérant le seul bien de l'antique *Patria Vaudica*, déposent dans l'urne la liste gouvernementale compacte.

A. A.

## Les comptes de Glaris

Les comptes du canton de Glaris pour 1933 soldent par un déficit de 449,000 fr. sur un total de recettes de 4,081,000 fr.

## A propos de la pétition de la Ligue vaudoise

Une nouvelle qui a fait le tour de la presse annonçait jeudi matin que le Conseil d'Etat du canton de Vaud, donnant suite à l'initiative de la Ligue vaudoise contre la dime fédérale, venait d'informer les 8271 signataires de cette initiative qu'il avait décidé de « surseoir à toutes mesures d'exécution de l'arrêté fédéral du 19 janvier 1934 concernant la contribution de crise, ce jusqu'au moment où il serait fixé sur le sort de l'initiative et de la pétition de cette Ligue ».

Cette nouvelle avait causé un légitime étonnement.

La *Revue* annonce, de source bien informée, que le Conseil d'Etat vaudois n'a pris aucune décision sur le fond de la question. Comme le Grand Conseil se réunira aux environs du 25 mars, le Conseil d'Etat, dans cette affaire, n'a pris qu'une décision de préséance.

D'après le mécanisme constitutionnel vaudois, les initiatives sont soumises au Grand Conseil et non au Conseil d'Etat. Le Conseil d'Etat pour rester respectueux de la procédure et de la subordination de l'exécutif au législatif, entend soumettre cette initiative au Grand Conseil. Il n'a en conséquence pris aucune décision quant au fond de la question.

## Pour le 11 mars

Conformément à une décision du conseil des chefs de la ligue de la « Nouvelle Suisse », celle-ci recommande expressément l'acceptation de la loi sur la protection de l'Etat, qui sera soumise au peuple le 11 mars. En voulant empêcher un changement de s'opérer par la force, sans pour cela être un moyen d'interdire la volonté populaire de s'exprimer, le projet est conforme aux objectifs du mouvement populaire de la « Nouvelle Suisse ».

Par ailleurs, la ligue de la « Nouvelle Suisse » tiendra le 6 mai une landsgemeinde générale à Lucerne.

## Démission du conseiller national Mæchler

M. Mæchler a informé hier, vendredi, le Conseil d'Etat saint-gallois que son état de santé l'obligeait à donner sa démission de membre du Conseil national. M. Mæchler faisait partie du Conseil depuis 1905. Il représentait le parti radical. M. Mæchler reste membre du Conseil d'Etat saint-gallois.

Le premier suppléant de la liste radicale de Saint-Gall est l'industriel Jakob Schmidheiny, à Heerbrugg.

## Pour les jeunes chômeurs

Le Conseil fédéral, dans sa séance d'hier, vendredi, a longuement discuté la question du chômage et, notamment, la nécessité de trouver une occupation pour les jeunes chômeurs. La question sera reprise à une prochaine séance.

## Bienfaisance

Le commerçant Albert Schläpfer-Graf, mort à Saint-Gall il y a quelque temps, a légué une somme totale de 196,000 fr. à diverses œuvres de bienfaisance et d'utilité publique.

## AUTOMOBILISME

### Le grand-prix d'hiver norvégien

Sur le lac gelé de Myjoen, près d'Oslo, vient de se disputer le grand-prix d'hiver norvégien. Voici les résultats : 1. Johansen (Ford), 1 h. 41 min. 49 sec. ; 2. Andersen (Ford).

### Les routes de montagne

Le changement de temps survenu ces jours derniers a provoqué des chutes de neige dans toute la Suisse. Il a neigé abondamment dans le massif du Saint-Gothard (1 m.), dans le Mesocco (1 m.), et dans l'Engadine (70 cm.). Pour des voyages dans la montagne, il est prudent de se munir de chaînes, d'autres chutes de neige pouvant se produire d'un jour à l'autre (A. C. S.).

## LES SPORTS

**La coupe et le championnat suisses de football**  
Demain, dimanche, se disputeront les demi-finales de la coupe suisse de football. A Lausanne, Servette, qui est actuellement en tête du championnat de ligue nationale, sera opposé à Montreux, champion du groupe III de Suisse romande, deuxième ligue. A Zurich, Grasshoppers jouera contre Locarno.

Pour le championnat de ligue nationale, un seul match est prévu : Lugano-Bienne.

En première ligue, dans le groupe I, Racing-Lausanne jouera contre Boujean ; Granges, contre Etoile-Chaux-de-Fonds ; Cantonal-Neuchâtel, contre Monthey, et Fribourg, contre Soleure.

Dans le groupe II, Kreuzlingen rencontrera Seebach ; Saint-Gall, Juventus ; Brühl (Saint-Gall), Winterthur, et Bellinzona, Lucerne.

# FRIBOURG

## Conservateurs, tous aux urnes!

La campagne électorale pour l'élection des autorités communales s'achève. Dans deux heures, pour la ville de Fribourg, les urnes vont s'ouvrir pour recevoir les bulletins de vote.

Demain, ce sera dans toutes les communes du canton que les citoyens iront voter.

Nos amis sauront faire partout leur devoir.

Ici, nous nous adressons particulièrement aux conservateurs de la ville de Fribourg.

L'enjeu de la bataille politique, dans la capitale, est toujours considérable.

Conservateurs citadins, tout le canton a les yeux fixés sur vous. Vous ferez de nouveau honneur à votre drapeau.

Vous étiez 1600 en 1918; 2000 en 1922; 2250 en 1926; 2370 en 1930.

Or, il y a un millier d'électeurs de plus qu'il y a quatre ans. Il faut que le drapeau conservateur attire à lui la grande majorité de ces nouveaux citoyens.

Que l'ardeur de notre enthousiasme politique entraîne cette masse, qui doit grandir la victoire conservatrice.

Le parti conservateur est le héraut de la politique chrétienne, le rempart de l'ordre, le porte-drapeau du progrès.

La religion lui doit sa sécurité; la population de la capitale, la tranquillité de ses intérêts et le développement de son bien-être.

Toutes les classes sociales ont bénéficié des progrès dont il a été le promoteur.

Il a fait de Fribourg une ville qui compte en Suisse et dans le monde au point de vue scientifique; il a multiplié les moyens d'instruction; il a donné l'élan à l'essor économique de la capitale et du pays; il a vivifié le commerce et les métiers et créé des possibilités de gain pour tous les travailleurs manuels.

La collaboration de la ville de Fribourg et de l'Etat dans cette marche en avant a valu à la capitale d'incalculables profits.

Cette collaboration, il faut la confirmer par le renforcement de la majorité conservatrice dans les autorités communales.

Conservateurs de la ville de Fribourg, tel doit être le résultat de la journée du 4 mars.

En avant donc, pour l'avenir de la ville de Fribourg!

Tous aux urnes!

Toutes nos voix aux listes conservatrices!

### Devoir militaire et salaires

Nous apprenons que le conseil d'administration de la société anonyme Winckler et Cie, fabrique de chalets, à Fribourg, vient de décider, afin de faciliter à ses employés l'accomplissement de leur devoir militaire, de leur verser le salaire suivant pendant la durée du service:

a) le salaire entier pendant le cours de répétition;

b) le 50 % du salaire pendant l'école de recrues;

c) le 1/3 du salaire pendant l'école de sous-officiers et l'école de recrues comme caporal.

Nous ne pouvons que féliciter la maison Winckler d'une décision qui l'honore grandement, surtout dans la période difficile que nous traversons, et souhaiter que son acte patriotique soit suivi par d'autres industries.

## Les assemblées conservatrices dans la ville de Fribourg

Pendant toute cette semaine, le parti conservateur de la ville de Fribourg a tenu dans les divers quartiers des assemblées préparatoires aux élections du 4 mars.

Ces réunions ont été extrêmement fréquentées et pleines d'élan. Elles ont donné aux électeurs conservateurs l'occasion d'entendre leurs représentants au Conseil communal rendre compte de leur mandat et les nouveaux candidats faire leur profession de foi et exposer leurs conceptions administratives. Des représentants du Conseil d'Etat se sont associés à ces manifestations pour attester l'heureuse collaboration du Conseil communal de la capitale avec le gouvernement.

Les électeurs conservateurs ont été heureux de pouvoir manifester à leurs représentants leur satisfaction et leur reconnaissance pour leur zèle et leur savoir-faire au service de la communauté. Les démonstrations de gratitude et de confiance ont été particulièrement chaleureuses à l'adresse du premier magistrat de la cité, M. le syndic Aebly, qui porte avec un si admirable dévouement le poids des sollicitudes communales.

### M. Graber déçu

M. Graber, conseiller national, de Neuchâtel, a donc parlé hier soir à la Maison de justice aux électeurs socialistes de Fribourg.

Habituellement, le grand ténor du socialisme suisse suscite une certaine curiosité. Hier soir, il a été fort marri de se trouver devant une maigre assemblée.

### Quand les socialistes sont aux affaires

Le président du tribunal de la Sarine vient de prononcer la faillite de la coopérative socialiste L'Avenir. Sans commentaire.

### DIRE ET FAIRE

Le « tribun » Bærswyl, président de la section socialiste du bois et du bâtiment et candidat au conseil communal, avait protesté auprès des patrons parce qu'ils employaient des ouvriers travaillant au-dessous du tarif. Or, il paraît que ce redresseur de torts consentait à travailler lui-même au-dessous du tarif!

### A propos d'un verdict

On nous écrit: Au vu des critiques qui se sont produites au sujet de la récente affaire jugée par la Cour d'assises de Fribourg, il convient d'établir exactement les faits. Voici le verdict du jury:

1<sup>re</sup> question: L'accusée a-t-elle, dans la soirée du 15 octobre 1933, tiré au moyen d'un revolver des coups de feu dans l'intention de tuer son ami J. Sch.?

Réponse: 9 oui, 3 non.

2<sup>me</sup> question: A-t-elle agi avec préméditation?

Réponse: 8 oui, 4 non.

3<sup>me</sup> question: L'accusée est-elle responsable de ce fait?

Réponse: 12 oui.

Ayant répondu affirmativement à la question 3 le jury devait répondre encore aux questions suivantes:

4<sup>me</sup> question: La responsabilité de l'accusée est-elle restreinte?

Réponse: 12 oui.

5<sup>me</sup> question: Existe-t-il en faveur de l'accusée des circonstances atténuantes?

Réponse: 12 oui.

### Visions d'infini

Tel est le sujet que M. Maurice Arthus, ancien professeur aux universités de Fribourg et de Lausanne, traitera mardi soir à la Grenette. La réputation du conférencier et le choix du sujet ne manqueront pas d'attirer à la Grenette un nombreux public, et spécialement les amis du cercle paroissial des jeunes gens de Saint-Nicolas.

### A Corminbœuf

On nous écrit: M. le député Adrien Despont a décliné une réélection au Conseil communal. M. Despont a fait partie de l'administration communale durant 52 ans; il a montré un dévouement absolu à la chose publique.

La population de Corminbœuf tient à lui exprimer sa reconnaissance la plus vive.

### Démonstration de cuisson au gaz

On nous communique: Les ménagères fribourgeoises auront la faveur d'assister, mardi 6 mars, à 20 h., mercredi 7 mars, à 20 h., et jeudi 8 mars, à 15 h., à des démonstrations de cuisson au gaz, organisées par la réputée fabrique de fourneaux à gaz Soleure, et sous les auspices de l'Usine à gaz de Fribourg. Un chef pâtissier-cuisinier démontrera avec quelle facilité peuvent être faits les meilleurs grillades, gratins, pâtisseries, etc. et cela tout en utilisant le minimum de gaz.

Ces conférences auront lieu dans la grande salle du café des Grand'places. Les explications seront données tantôt en français, tantôt en allemand. Une dégustation des mets préparés suivra chaque conférence.

Toutes les ménagères sont invitées à assister nombreuses à ces démonstrations-dégustations.

## ET LES PAUVRES?

Fribourg est un foyer de bienfaisance et de charité.

Dieu seul sait ce que les pauvres reçoivent de ceux qui, sans aucune obligation légale, donnent une large part de ce qu'ils possèdent.

Les œuvres de charité déploient leurs bienfaits dans les maternités et les crèches pour les petits; dans l'œuvre des galoches, celle des soupes scolaires, celle des colonies de vacances pour la jeunesse scolaire, tandis que les soupes économiques, l'office d'assistance, créations magnifiques de la charité privée dispensent aux pauvres, sans distinction d'origine ou de parti, les fonds que mettent à leur disposition des donateurs aussi généreux que modestes.

Le conseil communal et sa majorité de représentants des partis nationaux, bafoués par la presse et les discours socialistes, ont voué aux plus malheureux des habitants de la ville une chaude sollicitude.

L'œuvre des logements populaires, qui a transformé en habitations confortables et bon marché tant de taudis de nos bas quartiers, a été généreusement appuyée par les « bourgeois » du conseil communal et du conseil général.

Les premiers hôtes de la nouvelle propriété communale des Pilettes auront été les détenus libérés, généreusement accueillis dans un home que la charité a su rendre agréable et confortable.

L'ancienne fabrique de cartonnages de la Neuveville a été achetée pour être convenablement aménagée en vue d'héberger les ouvriers sur le trimard de passage à Fribourg.

Quels sont les asiles que les Soviets, si chers aux dirigeants de la Maison du peuple, mettent à la disposition des pauvres diables? Les camps de concentration!

Par millions, les enfants, vieillards, hommes et femmes, meurent de faim dans l'Union soviétique.

Là-bas, une doctrine de haine; à Fribourg, les œuvres de la charité.

Aux électeurs de choisir.

### Conseil d'Etat

Séance du 2 mars

Le Conseil nomme MM. Louis Renevey, à Fribourg, secrétaire au service cantonal des contributions; Charles Bovet, à Promasens, cantonnière de la route cantonale Oron-Moudon, sur le territoire de Gillarens et Promasens.

Il approuve les nouveaux statuts de la société de laiterie de Villangeaux.

### Marche

On nous écrit: Demain dimanche, le Club des marcheurs fera disputer sa deuxième épreuve d'entraînement sur une distance d'environ 22 km., soit Fribourg, Prez et retour.

Le départ sera donné à 9 h. 30 et les arrivées vers 11 h. 30 aux Grand'places.

### En Gruyère

On nous écrit: Les radicaux s'apprentent, en Gruyère, à une vigoureuse offensive, orientant fortement leurs efforts à gauche.

Dernièrement déjà, à l'occasion d'une soirée-choucroute radicale où les orateurs furent particulièrement nombreux, quelques-uns se montrèrent singulièrement agressifs. L'un d'eux, aujourd'hui nouveau candidat sur la liste bulloise, rappela le régime de 1848, « régime de politique droite et franche, la seule admissible et à laquelle il faut à tout prix revenir afin de pouvoir écraser les adversaires ». Quelques autres orateurs crurent encore devoir renchérir, souvent grossièrement, particulièrement au point de vue religieux.

Les conservateurs sauront répondre à ces défis.

### Football

Au stade de Saint-Léonard aura lieu, demain dimanche, à 3 heures, un match très important comptant pour le championnat suisse de première ligue.

L'équipe locale, qui avait terminé son premier tour occupant une brillante seconde place au classement, vient malheureusement de subir deux échecs. Il est vrai que les vainqueurs de Fribourg I sont les deux équipes en tête du groupe.

L'adversaire des Fribourgeois sera l'excellente formation de Soleure I. La lutte sera âpre, car l'une et l'autre des deux équipes en présence ont un urgent besoin d'améliorer leur classement. Souhaitons que les Fribourgeois sauront retrouver leur moral des grands jours et que le succès daignera récompenser la volonté des noirs et blancs.

### Fin de saison des sports

Les chemins de fer électriques de la Gruyère, service des autobus, organisent chaque dimanche une course au Lac-Noir, avec billets de fin de saison (voir aux annonces).

### A la « Mutuelle »

Dans la liste des membres du comité de la Mutuelle, le nom de M. Descloux, vice-président, a été oublié. M. Descloux, qui est un des animateurs de la Mutuelle, sera un collaborateur précieux de M. Suter, président.

## L'exposition des Sans-Dieu

Le journal *Le Sans-Dieu* du 17 février publie un rapport de Staline sur les tâches des Sans-Dieu: « La propagande antireligieuse, en sa qualité d'élément inséparable de la lutte de classe, est particulièrement importante dans le second plan quinquennal. Il ne peut être question de liquidation de la lutte contre la religion. » De son côté, le comité de l'action contre les Sans-Dieu « Pro Deo » vient de recevoir le communiqué suivant: « Au cours de la première moitié de février, les Soviets ont arrêté et jeté en prison, au sud de la Russie, l'évêque protestant Birth, quatre pasteurs et trois prêtres catholiques. Des perquisitions ont eu lieu à leurs domiciles, mais aucune preuve de culpabilité n'a été trouvée. La véritable cause de leur arrestation est l'attitude chrétienne de ces martyrs de la foi à l'égard de leurs persécuteurs. »

On demande l'intervention énergique de tous les chrétiens en faveur de ces prêtres et pasteurs emprisonnés. On sollicite l'intervention des gouvernements qui ont des rapports officiels avec les Soviets et la publication d'articles de protestation dans la presse, et cela en soulignant le fait que c'est au moment où les amis des Soviets lancent des ballons d'essai pour l'entrée de la Russie dans la Société des nations, que la Guépéou s'acharne de nouveau contre les chrétiens et que Staline et le chef des Sans-Dieu, Yaroslavsky, proclament la nécessité d'abattre définitivement l'ennemi (la religion) qui n'a pas encore été complètement exterminé.

Ces faits prouvent que la persécution contre les ecclésiastiques continue et que l'action des Sans-Dieu pour anéantir toute croyance religieuse sévit avec la même violence.

L'exposition contre les Sans-Dieu, qui est présentée à Fribourg, illustre d'une manière éclatante cette action antireligieuse. Nous rappelons que la visite de cette exposition est gratuite et qu'on peut obtenir des cartes d'entrée dans les cures ou en s'adressant directement au secrétariat de l'exposition par écrit ou par téléphone (3.83). Adresse: Grand'rue, 14, Fribourg.

L'exposition reste ouverte jusqu'au 15 mars inclusivement. Jusqu'à ce jour, elle a été visitée par 1500 personnes.

### Horaires 1934-1935

En complément de notre information d'hier concernant les prochains horaires des chemins de fer, nous apprenons que la Direction générale des Chemins de fer fédéraux vient d'accorder à notre canton les facilités ci-après:

1<sup>o</sup> Un train de marchandises avec service de voyageurs partira de Fribourg à 18 h. 12 et desservira les stations de Villars, Matran, Rosé, Neyruz et Cottens. De plus, il donnera correspondance à Romont au train 275 Bulle-Romont.

Ce train, qui sera très apprécié par les écoliers, ouvriers et employés terminant leur travail à 18 h., n'est établi qu'à titre provisoire, mais nous sommes persuadés que, vu son utilité évidente, il pourra être définitivement maintenu.

2<sup>o</sup> Le train de marchandises avec voyageurs partant de Fribourg à 18 h. 43 sera retardé jusqu'à 19 h. 11, lui permettant ainsi de recueillir ceux dont la besogne se poursuit jusqu'à 19 h., comme aussi de relever à Fribourg la correspondance avec les trains 1491 C. F. F. et 168 Fribourg-Morat-Anet.

3<sup>o</sup> Enfin, les gens de la contrée de Wünnevil seront heureux d'apprendre que le train matinal 505 fera arrêt tous les jours à leur halte de Felsenegg.

Ces améliorations seront vivement appréciées par nos populations.

### Concert de M<sup>me</sup> Gérarda Bœhmer

On nous prie de rappeler le concert de bienfaisance que M<sup>me</sup> Gérarda Bœhmer donnera demain, dimanche, à 5 h. 1/4, au Capitole.

## SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

*Société de tir de la ville de Fribourg. Tir de Neuenegg.* — Les tireurs inscrits sont invités à l'entraînement qui a lieu aux Neigles aujourd'hui, samedi, dès 15 heures. Dimanche, départ à 8 h. 15, de la place du Père Girard; 9 h., service religieux; 10 h., tir au Bramberg; 12 h. 30, dîner au Stern; 15 h., Schützenge-meinde. Prendre les cocardes de Neuenegg.

*Société d'éducation physique féminine, « Ancienne-dames ».* — La leçon de lundi 5 mars n'aura pas lieu.

*Société protectrice des animaux.* — Assemblée générale demain dimanche, 3 mars, à 14 h. 30, hôtel de la Tête-Noire. Objets divers.

*Groupes féminins de la paroisse de Saint-Pierre.* — Demain, dimanche, à 7 h., communion mensuelle de tous les groupes.

## Stade de St-Léonard

Dimanche 4 mars, à 15 heures

Championnat suisse

SOLEURE I

contre

FRIBOURG I

# Nouvelles de la dernière heure

## Memento de l'électeur

- Se servir de listes imprimées à l'entête du parti conservateur.
- Ne pas y introduire de noms de candidats adverses.
- N'y faire aucune inscription étrangère à l'objet de la votation.
- Ne pas inscrire deux fois le même nom.

## FAITS DIVERS

### ÉTRANGER

#### Inondations en Roumanie

Les eaux des rivières Pruth et Barlad ont débordé à la suite de la fonte des neiges dans les districts de Tutova, de Fapicu et de Vaslui (Roumanie). Plusieurs villages ont été inondés et de nombreux autres, menacés, ont été évacués. Les faubourgs de la ville de Barla sont complètement inondés et la population, saisie de panique, a abandonné les habitations. Le danger augmente d'heure en heure. On craint un désastre. Les troupes coopèrent au sauvetage. On signale également un commencement d'inondation en Transylvanie.

#### Ouragan

Un violent ouragan s'est abattu sur la région de Lurio et de Ribane, dans le Mozambique (côte est de l'Afrique), causant des dégâts très importants, notamment sur les lignes télégraphiques, les voies ferrées, les ponts et les routes. Dix indigènes ont péri.

#### Incendie d'un moulin à huile

Au cours de la nuit de jeudi à hier vendredi, à Wittemberg (Prusse centrale), un incendie, dû à des causes inconnues, a éclaté dans un grand moulin à huile. Un bâtiment de cinq étages comprenant d'importantes réserves de graines oléagineuses et d'huile a été complètement réduit en cendre. Les dommages dépassent un million de marcs.

#### Erasés par un rocher

Hier vendredi, trois ouvriers occupés à la carrière de Woikowitz, près de Sosnovitz (Haute-Silésie), ont été atteints par la chute d'une paroi de rocher. L'un des ouvriers a été tué sur le coup. Un deuxième a succombé peu après. Le troisième est dans un état désespéré.

#### Faux billets de banque allemands

Ces dernières semaines, de faux billets de 20 marcs ont été mis en circulation en Rhénanie, puis en Silésie. La police a découvert l'officine où se fabriquaient ces faux billets et a arrêté le faussaire et sa femme. Les recherches ont abouti à l'arrestation de huit autres personnes qui sont soupçonnées d'avoir favorisé la fabrication des faux billets.

#### Accident de mine

Quatre mineurs ont été tués et quatre autres blessés dans une explosion de mine, en Pennsylvanie.

### SUISSE

#### Collision

Jeudi soir, un camion d'une entreprise de construction de Winterthour est entré en collision avec un char transportant des billes de bois qui était arrêté sur la chaussée.

Sous le choc, le conducteur du camion et une personne qui se trouvait avec lui furent projetés sous un autre véhicule transportant également des billes de bois qui stationnait devant l'autre char. La partie avant du camion a été complètement détruite. Les deux hommes furent grièvement blessés et durent être conduits à l'hôpital.

#### Asphyxiée

A Lausanne, hier vendredi, Mlle Carola Langen, âgée de dix-sept ans, demeurant chez ses parents, a été trouvée morte dans la cuisine. La jeune fille avait été asphyxiée par le gaz dont l'eau en ébullition avait éteint la flamme.

### AVIATION

#### Le tour du monde sans escale

Le pilote américain Gobel compte faire, en juillet prochain, le tour du monde sans escale avec un appareil capable d'emporter 10.000 litres d'essence, et équipé d'un « servo-pilote ». Trois ravitaillements en vol sont prévus.

## Pour la langue française

S'encroire, pour signifier faire l'important, être orgueilleux, n'est pas du français, mais du patois romand.

## La crise ministérielle espagnole

Madrid, 3 mars.

(Havas.) — Le fait que M. Lerroix n'a pas encore réussi à constituer son gouvernement est considéré comme un signe certain du désarroi qui règne dans les milieux politiques. La solution, qui paraissait relativement facile, s'est révélée tout à coup très ardue. Personne n'est content et les uns sont pessimistes, les radicaux, en particulier.

On pense que M. Lerroix donnera, ce matin, sa réponse définitive au président de la République.

## L'accord de principe anglo-italien sur le désarmement

Rome, 3 mars.

Les milieux politiques italiens confirment que les entretiens de M. Eden à Rome ont permis d'esquisser un accord de principe entre l'Angleterre et l'Italie sur le problème du désarmement, sous réserve de l'adhésion du cabinet britannique et sur les bases suivantes :

1° La France conserverait provisoirement et pour une durée limitée ses armements actuels avec engagement de ne pas les augmenter ;

2° L'Allemagne serait autorisée à porter les siens à un chiffre à déterminer, qui serait de 200.000 à 300.000 hommes avec le matériel défensif correspondant ;

3° Le contrôle serait organisé sur des bases effectives et rigoureuses et il s'étendrait aux formations paramilitaires qui feraient l'objet d'un statut spécial ;

4° La convention serait conclue pour une durée de cinq ans au lieu de sept, comme le demandait l'Italie, ou de dix, comme l'aurait voulu la France. Elle comporterait de la part des signataires l'engagement de procéder après cette première période, aux réductions prévues par le plan Macdonald qui entrerait alors automatiquement en vigueur.

Rome, 3 mars.

Le correspondant de Londres des journaux italiens commente avec un certain pessimisme les déclarations de M. Eden sur son voyage à Paris, Berlin et Rome.

Le correspondant de la Stampa écrit notamment :

« On reconnaît à Londres que M. Eden, lors de sa visite à Paris, n'a examiné avec les membres du gouvernement français que les aspects purement généraux du problème du désarmement dans sa phase actuelle. On assiste à une dernière tentative de sauver ce qui reste de la conférence du désarmement. Nous assistons aussi à une préparation qui n'est pas sans habileté du réarmement de l'Angleterre, conséquence directe de l'insuccès de ses efforts en vue d'arriver à baisser le niveau des armements des autres pays. »

## Un discours hitlérien

Hambourg, 3 mars.

Parlant, hier soir, à Hambourg, le Dr Græbbels, ministre de la propagande du Reich, a souligné les succès remportés par le parti national-socialiste depuis son accession au pouvoir. Le Reich a fait la paix avec ses voisins et est en train d'arriver à un *modus vivendi* avec le reste du monde.

Année après année, le parti national-socialiste se présentera devant le peuple. En terminant, le ministre a affirmé que ceux qui croyaient apporter le trouble au sein du parti en agitant la question monarchique se trompaient complètement.

## L'Etat et l'Eglise en Allemagne

Berlin, 3 mars.

L'incorporation de la Jeunesse évangélique à la Jeunesse hitlérienne est consommée et sera proclamée solennellement, demain, à la *Domkirche* de Berlin.

Deux après-midi par semaine sont laissées à la Jeunesse évangélique pour les exercices religieux, le lundi et le vendredi.

En ce qui concerne la Jeunesse catholique, la décision est en suspens.

On dit que le Saint-Siège envisage la nomination du cardinal Faulhaber, archevêque de Munich, comme légat apostolique, en cas de non arrangement.

## L'affaire Stavisky

Paris, 3 mars.

Le *Journal* écrit : « M. Adrien Marquet a ordonné une enquête au service de la main-d'œuvre étrangère du ministère du travail pour savoir dans quelles conditions certaines lettres de recommandation avaient disparu des dossiers de deux artistes étrangères : Mlles Rita Georg et Marianne Kupfer. Ces deux lettres ont été retrouvées. Elles sont signées de M. Guiboud-Ribaud, collaborateur de M. Georges Bonnet, ministre des finances. »

Paris, 3 mars.

On lit dans l'*Echo de Paris* : « Au Conseil des ministres d'hier matin, rien n'a été dit sur la découverte des fameux talons de chèques Stavisky. M. Albert Sarraut a refusé de donner le nom de la personne qui les a remis, mais ses collègues ont appris qu'ils avaient été, en réalité, vendus et non offerts au gouvernement. On ajoute que la personne en question a jugé opportun de quitter Paris. »

## L'enquête sur la soirée sanglante de Paris

Paris, 3 mars.

La commission d'enquête sur les événements du 6 février a entendu les chefs de la police municipale. Ils ont été interrogés par les enquêteurs sur les manifestations qui ont précédé la journée du 6 février. Ils ont fourni des détails très précis aux commissaires sur l'organisation du service d'ordre. Il ressort des déclarations des témoins que la police avait donné des ordres très stricts et qu'on a procédé au plus grand nombre d'arrestations possibles.

Les auditions terminées, la commission s'est séparée après avoir décidé d'entendre M. Perrier, directeur des renseignements généraux.

## Fin de la grève des taxis parisiens

Paris, 3 mars.

La grève des taxis est terminée ; les chauffeurs de taxis reprennent le volant, aujourd'hui.

## Des enquêtes aux Etats-Unis

Washington, 3 mars.

(Havas.) — La Chambre a autorisé la commission militaire à procéder à une enquête approfondie sur l'usage fait par le ministère de la guerre des fonds de la défense nationale.

Washington, 3 mars.

(Havas.) — Le président Roosevelt a ordonné qu'une enquête soit ouverte sur les sabotages récemment découverts qui auraient été exercés contre le matériel de l'aviation militaire depuis que celle-ci est chargée des transports du courrier.

## L'Angleterre ne reconnaît pas Pou Yi

Londres, 3 mars.

Sir John Simon, secrétaire d'Etat au Foreign Office, a déclaré à la Chambre des communes qu'il n'avait reçu aucune information permettant d'indiquer qu'un Etat quelconque songeait à reconnaître le régime existant en Mandchourie.

## Les commentaires ironiques de Moscou sur le couronnement de Pou Yi

Moscou, 3 mars.

Sous le titre « Comédie de Tchant-Tchou », la presse soviétique décrit ironiquement la cérémonie du couronnement de l'empereur de Mandchourie, Pou Yi, dans une ville envahie par les troupes. Elle cite surtout les commentaires sarcastiques au amers des journaux chinois et les déclarations de Pou Yi sur la valeur de l'Etat mandchou comme « rempart de l'Orient contre le bolchévisme ».

## Arrestation de Suisses en Russie

Riga, 3 mars.

On mande de Moscou que les autorités judiciaires préparent un nouveau grand procès de sabotage dans lequel les étrangers joueront encore le rôle principal. Il s'agit du « Controlco », établissement suisse travaillant en Russie depuis plusieurs années, dont onze employés viennent d'être arrêtés. On compte parmi eux 3 Suisses, 1 Belge, 2 Autrichiens, 1 Danois, 2 Allemands, 1 grec et 1 Lettonien. La Guépéou s'est saisie, en outre, de 20 Russes employés par la même compagnie, mais on ignore jusqu'ici le motif de ces arrestations. Toutefois on présume que les inculpés seront accusés de sabotage ou d'espionnage économique.

## Moscou verse un million aux socialistes autrichiens

Moscou, 3 mars.

(Havas.) — Le bureau du Conseil central des syndicats ouvriers de Russie a remis à la société des secours rouge une somme de un million de schillings pour aider les ouvriers d'Autriche, « victimes du fascisme ».

(C'est bien le moins que, après avoir poussé ces malheureux à la guerre civile, on subviene à leur détresse.)

## Explosion

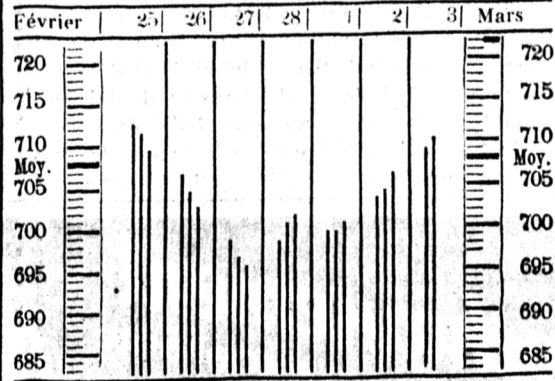
Bonn (Prusse rhénane), 3 mars.

Un machiniste et un chauffeur d'une remorque ont été sérieusement brûlés à la suite de l'explosion d'une chaudière. Le chauffeur a succombé à ses brûlures.

## BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

3 mars

### BAROMETRE



### THERMOMETRE C.

Février	25	26	27	28	1	2	3	Mars
7 h. m.	3	1	3	-2	-1	1	2	7 h. m.
11 h. m.	8	10	5	4	0	3	4	11 h. m.
7 h. soir	8	9	4	1	0	3		7 h. soir

## Des avions américains au secours des naufragés russes de l'Arctique

New-York, 3 mars.

Une des principales compagnies d'aviation américaines a mis à la disposition des Soviétiques ses avions et ses pilotes de l'Alaska pour secourir les cent une personnes qui sont en détresse sur un morceau de banquise dérivant dans le détroit de Behring.

On croit que la banquise qui dérive, se trouvant à 300 kilomètres de Point-Hope et à 400 kilomètres de Nome, peut être atteinte par avions en trois heures.

## SUISSE

### Démission du chancelier de la Confédération

Berne, 3 mars.

M. Robert Kæslin, chancelier de la Confédération, a présenté sa démission ce matin, samedi, au Conseil fédéral.

M. Kæslin est âgé de 63 ans. Il se retire pour raisons de santé.

## LE TEMPS

Zurich, 3 mars.

La situation météorologique générale est encore troublée dans un large rayon. Certaines stations de montagne annoncent des chutes de neige.

Ce matin, dans la plaine, le ciel est fortement nuageux. On annonce du brouillard à certains endroits. En général, les chutes de pluie ou de neige sont sans importance.

Sur les hauteurs, au-dessus de 2000 m., la nouvelle couche de neige atteint 8 à 9 cm. Dans les montagnes, le danger d'avalanches persiste.

Paris, 3 mars.

Prévisions de l'Observatoire de Paris, ce matin, à 9 heures :

Temps passable avec pluie ; ciel couvert avec éclaircies et quelques averses ; vent d'ouest modéré ; température en légère hausse.

## CALENDRIER

Dimanche, 4 mars

### TROISIÈME DIMANCHE DE CARÈME

L'homme fort, c'est Satan qui veut garder les âmes sous son joug ; le plus fort que lui, c'est Notre-Seigneur, qui vient détruire son empire. Prenons garde à la rechute qui constitue le pécheur dans un état pire que la chute.

Lundi, 5 mars

### Saint VIRGILE, confesseur

Saint Virgile, moine, puis abbé de Zérins et de Saint-Symphorien, à Autun, devint évêque d'Arles et mourut en 610.



Madame veuve Louise Maillard-Schrag et ses enfants, à Châtel-Saint-Denis ;

Monsieur et Madame Auguste Schrag-Meier, à Châtel-Saint-Denis ;

Monsieur l'abbé Alfred Maillard, à Fribourg, et les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

## Monsieur Emile SCHRAG

leur cher et regretté père, beau-père, frère, beau-frère, grand-père, oncle et cousin, décédé subitement le 2 mars, à l'âge de 72 ans.

L'office d'enterrement aura lieu à Châtel-Saint-Denis, lundi, 5 mars, à 10 heures.



Monsieur Félix Brühlhart et ses enfants Joseph et Jeanne, à Fribourg ;

Monsieur et Madame Philippe Brühlhart-Tinguely et leurs enfants, ainsi que les parents, amis et connaissances, font part du décès de

## Madame Céline BRÜLHART

née Meuwly

leur très chère épouse, mère, belle-mère et grand-mère, enlevée à leur tendre affection le 1<sup>er</sup> mars, à l'âge de 71 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré, lundi 5 mars, à 9 heures, à l'église de Saint-Maurice. Départ de l'Hôpital cantonal, à 8 h. ½.



L'Union instrumentale fribourgeoise fait part du décès de

## Madame Céline BRÜLHART

mère de son membre dévoué Joseph Brühlhart

# FRIBOURG

## Elections communales du 4 mars

### Ville de Fribourg

#### Liste conservatrice-progressiste

MM.  
**AEBY Pierre**, syndic.  
**GOTTRAU François**, conseiller communal.  
**WEBER Edmond**, conseiller communal.  
**SPICHER Armand**, conseiller communal.  
**BAYS Séverin**, conseiller communal.  
**KISTLER Emile**, directeur.  
**WECK Guillaume**, juge au Tribunal.  
**DALER Léopold**, négociant.  
**HARTMANN Henri**, notaire.

#### Les élections communales dans les districts

##### A ROMONT

Liste conservatrice pour le Conseil communal  
 MM.  
**Vaucher Emile**, conseiller communal.  
**Jambé Auguste**, conseiller communal.  
**Savoy Louis**, conseiller communal.  
**Davet Jules**, conseiller communal.  
**Lugrin Emile**, commerçant.  
**Chatton Auguste**, professeur.  
**Python Eugène**, agriculteur.  
**Ayer Théodore**, notaire.  
**Strüby Hubert**, comptable.

##### A BULLE

Liste conservatrice pour le Conseil communal  
 MM.  
**Barras Ernest**, conseiller communal.  
**Bersier Raymond**, conseiller communal.  
**Delabays Léopold**, conseiller communal.  
**Droux François**, négociant.  
**Rappo Marcel**, agent de banque.

##### A ESTAVAYER-LE-LAC

Liste conservatrice pour le Conseil communal  
 MM.  
**Butty Henri**, conseiller communal.  
**Bernet Henri**, conseiller communal.  
**Dessibourg Paul**, conseiller communal.  
**Marmy Léon**, conseiller communal.  
**Roulin Gustave**, conseiller communal.  
**Devevey Henri**, médecin.  
**Huguet Edouard**, greffier.  
**Marmy Emile**, préposé.  
**Rossier Henri**, négociant.

##### A BROC

Liste conservatrice pour le Conseil communal  
 MM.  
**Corboz Paul**, représentant.  
**Moret Louis**, négociant.  
**Murith Paul**, ébéniste.  
**Romanens Paul**, ouvrier.  
**Sudan Raymond**, agriculteur.

##### A CHÂTEL SAINT-DENIS

Liste conservatrice pour le Conseil communal  
 MM.  
**Bérard François**, agriculteur.  
**Chaperon Pierre**, agriculteur.  
**Colliard Auguste**, agriculteur.  
**Genoud Alexis**, conseiller communal.  
**Genoud Hubert**, conservateur du registre foncier.  
**Maradan Albert**, conseiller communal.  
**Pilloud Sylvestre**, conseiller communal.

##### A LA TOUR-DE-TRÈME

Liste conservatrice pour le Conseil communal  
 MM. **Bossy Louis**, employé retraité des C. E. G.  
**Caille Paul**, agriculteur.  
**Maillard Jules**, conseiller communal.  
**Menoud Ernest**, agriculteur.  
**Perroud Alphonse**, forestier chef.  
**Pillet Casimir**, conseiller paroissial.  
**Pittet Aurélien**, conseiller communal.  
**Ruffieux Joseph**, charpentier.  
**Yerly Alphonse**, conseiller communal.

## DE L'APLOMB

La proclamation du parti socialiste de la ville de Fribourg contient des lamentations sur l'interdiction de l'assemblée en plein air que le parti aurait voulu tenir.

On y parle du « sabotage des manifestations socialistes » et on proteste au nom des libertés démocratiques et de l'équité.

Il faut, en vérité, de l'aplomb aux amis fribourgeois de Nicole pour se plaindre de « brimades » et de « mesures policières scandaleuses », après les exemples, d'intolérance brutale qu'ont donnés leurs frères politiques de Genève.

A Fribourg, l'autorité s'est bornée à empêcher, dans l'intérêt de la tranquillité publique, que la rue ne devint le théâtre d'une manifestation provocatrice.

Les socialistes ont pu tenir leur réunion dans un café sans que personne songeât à la troubler.

A Genève, nos amis, qui voulaient siéger en local fermé, ont été assaillis par une horde de chambardeurs qui ont fermé la bouche à l'orateur, ont obligé de lever la séance et ont organisé la chasse à l'homme dans les rues pour rouer de coups les citoyens qui avaient eu l'audace de vouloir user du droit de réunion.

Et le chef de la police genevoise, M. Nicole en personne, qui avait le devoir de faire respecter « les libertés démocratiques », non seulement n'en a rien fait, mais a félicité les assommeurs d'avoir empêché l'assemblée adverse!

Que les socialistes fribourgeois aillent d'abord prêcher le respect de la liberté à leurs amis de Genève!

### Les socialistes et la pelle mécanique

On se souvient encore de l'émotion qu'a provoquée, dans le monde des ouvriers, l'apparition à Fribourg d'une pelle mécanique. Les autorités communales avaient aussitôt protesté et elles avaient obtenu des entrepreneurs que pareil fait ne se renouvelerait pas. Les ouvriers avaient été fort satisfaits de l'attitude des autorités.

M. le syndic Aeby était même allé plus loin. Il était intervenu dans une séance du Conseil national, pour demander l'introduction d'une taxe sur ces machines. Ce dont on se rappelle peut-être moins, c'est que les socialistes s'étaient alors moqués de lui, en lui disant qu'il était bien présomptueux de vouloir s'opposer au progrès des machines.

Les chefs socialistes, en effet, disent que la machine doit aider le travail de l'homme. Mais est-ce en cassant les bras des travailleurs, en diminuant leur nombre sur les chantiers? On se rappelle que le parti socialiste genevois a voulu recourir à la pelle mécanique pour construire son imprimerie.

Mais le gouvernement, alors bourgeois, défendit l'emploi de la machine à casser les bras.

L'intérêt de la caisse rouge a passé avant l'intérêt des ouvriers.

### ET ÇA ?

Les socialistes se targuent d'être les défenseurs des malheureux, des exploités, des gueux. Ils se disent les seuls justes, les seuls intègres. Ils s'intitulent « forçats de la faim », dans une chanson qu'on chante après boire. Le brouet spartiate, à les entendre, est leur plat préféré.

Ce qu'il en est, quelques exemples le montrent.

Le fils du chef socialiste français Léon Blum, le jeune Blum, est ingénieur à la fabrique d'automobiles Peugeot, où le crédit paternel lui a fait obtenir des appointements supérieurs à ceux d'ingénieurs de vingt ou trente ans plus âgés que lui. Les journaux français ont même révélé qu'il avait dû sa place grâce à la protection d'Oustric, un des vampires de l'épargne française.

Son père, Léon Blum, le soir du 6 février, alors que les Anciens combattants, qui protestaient contre la pourriture du régime radical-socialiste, se faisaient massacrer par des gardes au service d'un gouvernement aux abois, Léon Blum dînait dans le plus fin des restaurants de Paris, avec la princesse Bibesco, et calmait sa fringale de forçat de la faim.

Jouhaux, le secrétaire de la Confédération générale du travail (socialiste), délégué au Bureau international du travail, empoche chaque année 300,000 francs français (60,000 francs suisses). Le socialisme a du bon.

Le secrétaire du parti socialiste en France, le citoyen Paul Faure, blackboulé aux élections législatives, s'est approprié la femme de son cher camarade Sabatier. Celui-ci élevant la voix, Faure a essayé de se débarrasser de lui en le faisant interner dans un asile d'aliénés.

C'est beau le socialisme, si beau que les pays, les uns après les autres, le rejettent avec dégoût.

## Ancora una parola ai Ticinesi

*Siete chiamati domenica alle urne, per eleggere il Consiglio generale ed il Consiglio comunale di questa Friburgo che vi ospita.*

*Il partito conservatore che sa qual notevole contingente di forze dai Ticinesi qui residenti vennero sempre ad aumentare le sue file, lancia un caldo appello a voi tutti, e confida nella vostra coscienza di fedeli gregari, sperando in una vostra numerosa partecipazione.*

*Il partito conservatore, ben lo sapete, o cari Ticinesi, ha sempre guidato da secoli memorabili nella Storia patria questo cantone di tradizioni radicate ed insostituibili. E una delle tradizioni più cospicue, è, avete potuto constatarlo, quello dell'ospitalità.*

*Come fratelli, siete considerati qui da noi. Generazioni di Ticinesi hanno trovato nella nostra città opera e pane, ed hanno sempre ottenuto dal governo conservatore la simpatia più viva e la considerazione più ambita.*

*Mostrate di comprenderla e di dividerla questa simpatia, col mostrare la fiducia negli uomini di quel partito che dirigono con rettitudine e zelo i destini della città nostra.*

### CITIZEN CONSERVATEUR !

**Tu as neuf voix à donner à ton parti pour l'élection du Conseil communal.**

**N'en laisse pas perdre une seule !**

**Tu as 80 voix à donner pour l'élection du Conseil général.**

**Garde-les toutes pour ton parti !**

**N'aide pas l'adversaire de tes suffrages.**

**Tu trahirais ton drapeau et tu agirais contre tes intérêts.**

### Mensonges socialistes

Le factum électoral publié par le parti socialiste de la ville de Fribourg s'efforce d'inculquer à la population ouvrière le sentiment qu'elle est méprisée, détestée, qu'on lui reproche le bien-être qu'elle peut acquérir, les plaisirs qu'elle peut s'accorder, qu'on la trouve trop bien payée, trop bien logée, trop bien habillée.

Ces excitations sont odieuses. C'est de la besogne d'empoisonneur.

Un effort immense a été fait, à Fribourg, au profit de la classe travailleuse, sous l'impulsion de Georges Python et par l'action de ses successeurs et de tous ceux que son initiative a stimulés.

Tirer Fribourg du marasme et la population ouvrière fribourgeoise de l'indigence et lui procurer la possibilité d'une existence meilleure; ouvrir à la jeunesse ouvrière, par les écoles d'arts et métiers, des carrières lucratives, au lieu de l'éternelle condition de manoeuvres et de journaliers à laquelle elle était vouée; organiser le placement de la main-d'œuvre; améliorer les conditions d'habitation des familles ouvrières; mettre à la portée de toutes les detresses le secours approprié; ouvrir les hôpitaux et les cliniques à tous les indigents; secourir les victimes du chômage; tel est le programme qu'a accompli le régime conservateur, avec le concours des hommes de cœur et de tête d'autres milieux et l'aide de courageuses initiatives privées.

C'est en vain qu'on noircit du papier pour faire croire que tout cela n'existe pas. Il y a heureusement, dans la population ouvrière fribourgeoise, qui éprouve les effets de cette œuvre bienfaisante, d'honnêtes gens qui savent ce qu'il en est.

### Les conférences de carême à Saint-Nicolas

La conférence que le R. Père Lavaud, dominicain, prononcera demain soir dimanche, à 8 heures, à Saint-Nicolas, aura pour sujet: *L'amour et la fidélité dans le mariage, selon l'Eglise et selon le monde.*

**BALE Ecole de commerce Widemann**

Cours de langue allemande  
 Cours supérieur de commerce 1340-9

Entrée mi-avril

## Quand, où et comment on vote

Rappelons que le scrutin, à Fribourg, sera ouvert cet après-midi dès 2 heures, jusqu'à 6 heures, et demain de 9 heures à 1 heure.

Plus tôt on sera quitte de son devoir civique et mieux cela vaudra pour tout le monde: votants et scrutateurs.

Qu'on s'empresse donc, dès cet après-midi,

à la Maison de justice,  
 à la Maison ouvrière de la Lenda,  
 à l'école de la Neuveville,  
 à la halle des Grand'places,  
 à l'ancienne école des Pilettes.

Qu'on n'oublie pas qu'il y a deux listes à déposer et deux cartes de capacité à présenter.

Electeurs conservateurs, par respect pour vos convictions, interdisez-vous le panachage!

Pas de listes fantaisistes! Pas de dilettantisme politique! Pas une voix aux candidats adverses!

### Vente

**en faveur des personnes dures d'oreille**

Le Comité cantonal de l'Amicale fribourgeoise pour le bien des sourds nous prie d'insérer:

Notre Amicale organise comme d'habitude, avec la bienveillante autorisation du Conseil d'Etat, une vente de cartes postales artistiques dont le bénéfice nous aide, chaque année, à réaliser nos objectifs.

Cette vente commencera lundi prochain 5 mars, et se fera, dans tout notre canton, pendant le mois de mars seulement. Dans la moitié de nos paroisses, elle s'effectuera sous le patronage et grâce au dévouement des révérends curés et de MM. les pasteurs. Ailleurs, elle sera confiée à des vendeurs de chez nous, de toute honorabilité, actuellement sans travail, à qui nous donnerons une rémunération équitable.

Nous espérons que tout le monde, dans tous nos villages, les accueillera avec bienveillance. D'ores et déjà nous disons notre reconnaissance à tous, à ceux qui n'achèteront qu'une seule carte comme à ceux qui pourront être plus généreux.

Ils contribueront à faire vivre une œuvre dont la nécessité n'est plus discutable.

Nous voulons énumérer brièvement ce que cette vente permettra de réaliser:

1° La continuation et l'extension à d'autres districts des cours de lecture sur les lèvres qui s'adressent aux adultes et devront s'adresser de plus en plus aux enfants sourds de nos écoles. Ces cours sont accessibles à toutes les bourses. La finance fixée par le règlement pourra subir toutes les réductions désirées et équitables, jusqu'à la gratuité même, si c'est nécessaire.

2° L'accroissement de notre collection d'appareils acoustiques mise à la disposition des sourds (chez M<sup>lle</sup> Fragnière, 2, avenue du Moléson, à Fribourg), qui peuvent emporter chez eux, pour des essais, les appareils présumés utiles, et les rendre s'ils ne conviennent pas, ou les acheter à des prix modestes, d'où tout bénéfice pour nous est exclu.

3° L'achat d'un appareil acoustique collectif, transportable, qui permettra à 25 ou 30 personnes dures d'oreille d'entendre une conférence, un sermon, un concert, une séance de cinéma parlant. Cet appareil, nous pourrions le confier à ceux qui le demanderont, où que ce soit dans notre canton, pour toute manifestation publique où les sourds voudront trouver leur joie et leur profit comme ceux qui entendent. Il faudrait, pour réaliser ce rêve, ajouter 800 fr. au fond de 500 fr. que nous avons déjà constitué.

Qui refusera de nous aider en faisant l'effort d'une charité de 30 centimes au moins? Les dons modestes et multiples ne nous manqueront pas, nous en avons la conviction.

Nous avons l'espoir aussi que ceux qui peuvent plus et mieux voudront aider les sourds à soutenir la lutte pour la vie et à réaliser leur légitime désir d'un peu de bonheur.

Il faut ajouter que nos cartes, reproductions parfaites d'œuvres du peintre suisse F. Jaques, ne décevront personne. Elles évoquent la vie paisible et laborieuse de la campagne, les belles moissons, les chalets et les pâturages; la force et la beauté de notre patrie.

### Réunion des Congrégations mariales de Notre-Dame

Demain dimanche, à 5 heures, réunion, dans la basilique mineure de Notre-Dame, des différentes congrégations mariales érigées dans cette église: congrégations de MM. les bourgeois, des dames, confréries du Rosaire et du Cœur Immaculé de Marie, Après le sermon, chant des complies, procession et bénédiction du Saint Sacrement. A la fin de la cérémonie, récitation du chapelet.



Prochainement  
 du nouveau: l'excellente  
 Batschari-Maryland

Arbalète  
 avec photos originales  
 Notre belle Suisse

60 cts

Arbalète  
 20 BATSCHARI MARYLAND



**TIR FÉDÉRAL FRIBOURG**  
1934

Pavillon des prix

Le Comité des prix a le plaisir de publier ci-après la première liste de souscriptions pour le pavillon des prix. Les dons qui ont fait l'objet d'une publication antérieure ne sont pas mentionnés à nouveau ; les dons provenant des divers districts seront publiés ultérieurement.

Tir fédéral de Bellinzone	Fr. 2500
Comité du 450 <sup>me</sup> anniversaire de la bataille de Morat	1500
Automobile-Club de Suisse	500
Laiterie centrale, Fribourg	500
Société suisse des entrepreneurs, Zurich	300
MM. les membres du Comité central de la Société suisse des carabiniers	300
Gugelmann et Cie, S. A., Langenthal	300
Fabrique de draps Pfungen-Turbenthal	300
Fabrique de tissus Grüneck (Thurgovie)	200
Association italienne de Fribourg	150
M. Ernest André, denrées coloniales, Fribourg	100
Contingent des Grenadiers fribourgeois	100
Club alpin suisse, section Moléson	100
Société de secours mutuel, Fribourg	100
Abbaye des bénédictins d'Engelberg	100
Association du personnel ouvrier de l'imprimerie de Saint-Paul, Fribourg	50
Société de cavalerie de la Sarine	50
Cæcilienverein, Fribourg	50
Anonyme du canton de Zurich	50
Eugène Nicod, négociant en vins, Echallens (Vaud)	30
M. Bourquin-Amstutz, Berne, Schmiedstube	20
M. Victor Nawratil, imprimeur, Fribourg	20
M. le docteur Charles Mayer, Berne	10
Anonyme de Montreux	5
Colonie suisse de Barcelone	109.55
Colonie suisse de Rotterdam	50

Le total des prix reçus à ce jour s'élève à 9917 fr. 85.

Les dons en nature suivants sont parvenus au Comité des prix :

Une magnifique coupe en argent, remise officiellement par M. Claudio Hirschbühl, étudiant en droit à l'Université et membre de la *Fryburgia*, fils de M. le colonel Hirschbühl, commandant de la Garde suisse pontificale, au nom des officiers de ce corps ;

Deux pièces or de 100 fr., avec écrin, de M. le conseiller fédéral Musy, à Berne ;

Une poterie artistique sortant des ateliers de Langenthal et décorée par le peintre Renfer, offerte par l'Association suisse de football et d'athlétisme ;

Un service à thé et à café, don des employés de la commune de Fribourg ;

Deux plats argent, de M. Charles Mayer, tenancier du buffet de la gare de Fribourg ;

Un plat argent de M. Arnold Schenk, dépositaire du Féchy-Martheray, à Rolle, par l'entremise de M. Auguste Vicarino, à Fribourg ;

Un plateau étain de l'Union motocycliste suisse ;

Un écu du Tir fédéral de 1881, par M. Ed. Burnier, à Nant ;

Un tapis de Smyrne, confectionné par M<sup>me</sup> veuve Meyer-Labastrou.

**Exposition de peinture**

La section de Fribourg de la Société des pein-

tres, sculpteurs et architectes suisses organise une exposition de peinture en vue de provoquer des dons destinés à enrichir le pavillon des prix du Tir fédéral.

Cette exposition est organisée sous le patronage de M. Bernard Weck, conseiller d'Etat, président du comité général du Tir.

L'ouverture aura lieu demain dimanche, à 10 h. du matin, au Salon d'art permanent.

Cette exposition sera visible tous les jours de 10 h. à midi et de 2 h. à 5 h. jusqu'au 24 mars. L'entrée est libre.

**SERVICES RELIGIEUX**

**DIMANCHE, 4 MARS**

**Saint-Nicolas** : 5 h. 1/2, 6 h., 6 h. 1/2, 7 h., messes basses. — 8 h., messe des enfants, chantée ; sermon. — 9 h., messe basse ; sermon. — 10 h., grand'messe. — 11 h. 1/2, messe basse ; sermon. — 1 h. 1/2, vêpres des enfants ; catéchisme. — 3 h., vêpres capitulaires ; prières du carême, bénédiction. — 8 h. du soir, conférence apologetique.

**Saint-Jean** : 6 h. 1/2, messe, 7 h. 1/2, communions. — 8 h., messe des enfants. 9 h., messe et instruction pour les fidèles de langue allemande. — 10 h., grand'messe. — 1 h. 1/2, chemin de la croix, bénédiction. — 8 h. du soir, sermon de carême et bénédiction.

**Saint-Maurice** : 6 h. 1/2, messe, communion générale pour les membres de l'*Arbeiterinnenverein* et les Enfants de Marie. — 7 h. 1/2, communion des enfants. — 8 h. 1/2, messe, sermon allemand, chants des enfants. — 9 h. 1/2, catéchisme allemand. — 10 h., messe chantée, sermon français. — 11 h., catéchisme français. — 1 h. 1/2, vêpres et bénédiction. — 8 h. du soir, chapelet, sermon allemand, bénédiction.

**Saint-Pierre** : 6 h., messe. — 7 h., messe et communion générale des groupes féminins, du Chœur mixte et du Cercle de Saint-Pierre. — 8 h., messe et instruction. — 9 h., messe et instruction en allemand. — 10 h., messe chantée et instruction. — 11 h. 1/2, messe et instruction. — 1 h. 1/2, catéchisme et bénédiction du Saint Sacrement. — 6 h. du soir, chant des complies et bénédiction du Saint Sacrement.

**Notre-Dame** : 6 h. 1/2 et 7 h., messes basses. — 8 h., messe des enfants. — 9 h., messe basse avec sermon italien. — 10 h., grand'messe, sans sermon, suivie de la bénédiction du Saint Sacrement. — 5 h. du soir, réunion des Congrégations mariales, chant des complies, procession et bénédiction. — 8 h. 1/2, sermon allemand de carême, bénédiction.

**R. Pères Cordeliers** : 6 h., 6 h. 1/2, 7 h., 7 h. 1/2, messes basses. — 8 h., messe basse et sermon allemand. — 9 h., messe chantée. — 10 h. 1/2, messe basse et sermon allemand. — 2 h. 1/2, vêpres, prières du carême et bénédiction.

**R. Pères Capucins** : 5 h. 15, 5 h. 45, 6 h. 25, messes. — 10 h., messe basse avec allocution.

**MARDI, 6 MARS**

**Notre-Dame** : 8 h., messe de l'archiconfrérie des Mères chrétiennes, instruction et bénédiction

**RADIO**

**Dimanche, 4 mars**

*Radio-Suisse romande*

11 h. (de Genève), gramo-concert. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 35, gramo-concert. 14 h. 45 (de Genève), concert par la musique municipale. 18 h., gramo-concert. 18 h. 30, *Allons-nous vers l'unité chrétienne ?*, par M. le pasteur Guillon. 19 h. (de Genève), Le chant liturgique ambrosien, par la schola grégorienne de Sainte-Croix, avec une introduction de M. l'abbé Donnier. 19 h. 30, le dimanche sportif. 19 h. 50, communications des résultats des

votations vaudoises (élections au Conseil d'Etat). 20 h., *Jean-Jacques Rousseau, le promeneur solitaire*, par Mme Noëlle Roger. 20 h. 30, Présentation de musique moderne par le quatuor Koolisch. 21 h. 20, *Le violoneur*, opérette d'Offenbach. 22 h., dernières nouvelles. 22 h. 5, les derniers résultats sportifs.

*Radio-Suisse allemande*

9 h., retransmission de la Fête historique en souvenir de la bataille de Neuenegg. Allocution de M. Joss, conseiller d'Etat et du colonel Prisi. 11 h. 50 et 12 h. 40, concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemand. 14 h. 30, reportage des championnats internationaux de hockey sur glace Allemagne-Suisse. 15 h. 30, grande messe en si mineur de Bach, par le Cæcilienverein de la ville de Berne et le Berner Liedertafel. 19 h. 50, retransmission du Théâtre municipal de Zurich.

*Radio-Suisse italienne*

12 h., concert par le radio-orchestre. 16 h. 30, chansons populaires interprétées par la Chorale Sainte-Cécile de Bellinzone. 20 h., concert par le radio-orchestre. 21 h. 15, Rhapsodie mauresque.

*Stations étrangères*

Königswusterhausen, 20 h., soirée consacrée à Paul Lincke. Stuttgart, 12 h., promenade-concert. Langenberg, 17 h. 15, concert par l'orchestre municipal de Bielefeld. Munich, 16 h., concert d'orchestre. Leipzig, 20 h., concert du soir. Londres (Daventry), 20 h. 30, récital de piano. Vienne, 11 h. 20, concert symphonique. Radio-Paris, 22 h., transmission du *Passage des princesses*, d'Offenbach. Poste parisien, 21 h. 55, concert de duos vocaux. Strasbourg, 21 h. 30, soirée théâtrale. Radio-Luxembourg, 22 h., concert varié. Prague, 20 h. 30, concert populaire par la Philharmonie tchèque.

*Télédiffusion (réseau de Sottens)*

6 h. 35 à 8 h. 15, Brème, concert du port. 9 h. à 9 h. 55, Paris P. T. T., revue de la presse. 14 h. à 14 h. 45, Paris P. T. T., concert par l'orchestre Gosselin. 17 h. à 18 h., Berlin, concert d'orchestre. 22 h. 15 à 24 h., Paris P. T. T., *Le cloître*, drame en quatre actes, de Verbaeren.

**Lundi, 5 mars**

*Radio-Suisse romande*

12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, concert par le petit orchestre Radio-Lausanne. 16 h., concert, émission commune. 18 h., *Connaissances pratiques*, par M. Marc Brélaz. 18 h. 30, séance récréative pour les enfants. 18 h. 55, leçon d'italien. 19 h. 20 (de Neuchâtel), *Entre ciel et terre*, voyageur en avion ; impression d'un profane, par M. Eggimann. 19 h. 45, musique de jazz. 20 h. 15, introduction au concert symphonique par M. Tichy. 20 h. 30, concert symphonique par l'Orchestre de la Suisse romande.

*Radio-Suisse allemande*

12 h., concert par l'orchestre hongrois Béla Sarkozy. 15 h. 30, concert récréatif par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 16 h., concert commun. 19 h. 50, mélodies suisses. 21 h. 10, concert par Wilhelmine Coudray (chant) et Jean Nada (flûte), avec le concours d'Otto Strauss, pianiste, et de l'Orchestre de la Suisse allemande.

*Radio-Suisse italienne*

13 h. 32, disques. 20 h. 30, retransmission de Lausanne.

*Stations étrangères*

Langenberg, 20 h. 45, concert par l'orchestre et le chœur de chambre de la station. Munich, 20 h. 30, concert par l'orchestre de la station. Berlin, 21 h. 15, concert récréatif. Londres (Daventry), 17 h. 30, concert. Londres régional, 21 h., musique de chambre. Vienne, 19 h., concert récréatif. Radio-Paris, 21 h., *Armide*, opéra de Gluck. Paris P. T. T., 21 h. 30, musique de chambre. Strasbourg, 22 h., soirée musicale de la Société des concerts Soudant, de Metz. Radio-Luxembourg, 20 h. 30, concert varié. Prague, 20 h. 55, programme varié.

*Télédiffusion (réseau de Sottens)*

11 h. 30 à 12 h. 28, de Strasbourg, concert d'orchestre. 14 h. à 15 h., de Lyon-la-Doua, radio-concert. 15 h. à 15 h. 58, de Zurich, concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande, musique variée. 22 h. 30 à 24 h., de Lyon-la-Doua, concert d'abonnement par le Trigintuor instrumental lyonnais.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

**GRAVURES SUISSES**

Vues — Sujets de genre — Costumes  
Aquarelles — Gouaches — Dessins  
Costumes militaires.  
Livres anciens et albums.

Vues et costumes du canton de Fribourg

**VENTE AUX ENCHÈRES**

à ZÜRICH, les 22 et 23 mars 1934

**EXPOSITION**

à BERNE, au Casino

Lundi 5 mars, de 14 h. à 19 h. et de 20 h. 30 à 22 h. — Mardi 6 mars, de 10 h. à midi et de 14 h. à 19 h.

Catalogue et renseignements auprès de l'Expert : **W. S. Kundig**, 1, Place du Lac, Genève.

**CONSOLES** nickelées  
pour glaces de protection et étagères chromées  
sur BANQUES émouillées  
à 1 ou plusieurs étages  
Toutes grandeurs  
Toutes formes  
chez le spécialiste  
**R. LEDERMANN S.A.**  
LAUSANNE  
TIVOLI 18 — TÉLÉPHONE 29.949  
AGENCEMENTS DE MAGASINS

**MA ROBE**  
**COULEUR DU TEMPS**

par M. DELLY

Je choisis les modèles de dentelles les mieux réussis : des mouchoirs, des napperons et une robe d'enfant. Oh ! la jolie petite chose ! Voici que je me mis à rêver devant cette mousseline étalée sur mes genoux. J'imaginai là-dedans un corps frêle, des bras potelés sortant de cette manche brodée, un mignon visage rose émergeant de l'ouverture carrée autour de laquelle mon aiguille avait tracé de légères guirlandes de roses minuscules. Une toute petite voix disait : « Maman ! » Et mes lèvres effleuraient la joue tiède, douce comme une corolle de rose, et je serrais contre ma poitrine ce petit être qui était une partie de moi-même...

J'eus un brusque sursaut. Mes mains, involontairement, repoussèrent la robe légère, qui glissa à terre. A quoi donc pensais-je là ? Gillette d'Arbiers, pauvre, ne se marierait pas. Elle n'aurait jamais la joie d'être mère. Ces bonheurs-là lui étaient interdits désormais.

Je ramassai la robe et la pliai soigneusement, avant de l'enfermer dans le carton prêt pour l'emballage. J'étais debout devant la fenêtre, et la clarté du couchant m'entourait, à cette heure tardive de l'après-midi. Mais je ne la voyais pas. Je ne voyais que mon cœur, qui était triste tout à coup, et la vie devant moi, sans famille, sans amour. Une larme glissa sur la mousseline et

mouilla une des petites roses. Je pensai : « Va-t'en, ma jolie robe, va parer un petit enfant inconnu. Tu ne seras jamais pour celui que j'aurais su tant aimer — pour mon petit enfant, à moi ! »

J'allai le lendemain matin porter mon colis à la poste. Cela fait, je revins sans me presser par un chemin détourné. Je voulais passer près de la Bottellerie, que je n'avais encore aperçue que de loin. Une route bien entretenue, longeant le haut mur roux qui clôturait le parc, m'amena devant la grille imposante près de laquelle se dressait la loge du concierge. Entre une double rangée de hêtres superbes et très vieux, montait une allée au bout de laquelle se dressait une construction majestueuse, très grise, un peu massive, que des tourelles accolaient. Après y avoir jeté un regard, je continuai ma route. Tout en marchant, je revoyais les habitants de cette demeure, aperçus précisément hier à la grand'messe, où je me rendais pour la première fois. Mme de Trézannes était une petite femme un peu forte, blonde, très élégante. Comme je me trouvais placée non loin derrière le banc des châtelains, elle m'avait donné de continuelles distractions par les bâillements contenus et incessants qui soulevaient ses épaules, sous le manteau de velours garni de fourrure. Sa fille lui ressemblait, autant que j'avais pu m'en rendre compte. Toutes deux paraissaient s'ennuyer beaucoup et me rappelaient des élèves qui se contraignent sous le regard sévère du maître.

Le maître, en l'espèce, c'était M. de Trézannes. Sa haute taille d'une vigoureuse élégance, bien prise dans un pardessus du grand faiseur, se dressait à l'entrée du banc et semblait écraser les deux femmes, qui faisaient figure de poupées,

près de cet homme superbe. Il avait une attitude correcte et même respectueuse. Pendant le sermon, comme il se détournait un peu pour mieux entendre, je voyais son profil, vraiment très beau, et cette bouche dure, dédaigneuse, qui, me semblait-il, devait bien rarement sourire. En sortant, je demandai aux Bardeau :

— Il est donc bon chrétien, M. de Trézannes ? Je ne me le figurais pas ainsi.

— Bon chrétien, ça dépend, mademoiselle Gillette. Il n'est pas bien pratiquant, mais il ne manquerait pas la messe, même en temps de chasse. Il dit comme ça qu'on a besoin de la religion dans la vie, et qu'un Trézannes doit toujours donner l'exemple.

Je ne sais pourquoi je m'étais imaginé tout autre le châtelain de la Bottellerie. Et je fus satisfaite d'apprendre qu'il avait du moins un certain sentiment de sa responsabilité, de son devoir d'exemple à l'égard du peuple qui l'entourait.

Je songeais donc ainsi aux habitants du château quand, sur la route, se profila une silhouette de cavalier. Je reconnus M. de Trézannes. Il venait au petit trot, bien campé sur l'animal nerveux et fin, à la robe sombre. Autour de lui gambadaient deux lévriers de course, de ces « grey hounds » fort à la mode. Quand il fut à quelques pas de moi, il salua, d'un geste élégant et discret. En inclinant la tête pour lui répondre, je me mis à rougir, aussi sottement que l'autre jour. Et je me sentis fort mécontente de moi-même, en pensant qu'il allait me prendre pour une petite niaise. Etait-ce curieux que l'air de ce pays me rendit si nerveuse, si facilement émotive ?

Angelina flânait dans la cour quand j'arrivai

à la Meulière. Elle demanda en me jetant son habituel coup d'œil en dessous :

— Eh bien, vous avez fait votre course, Mademoiselle ? Le temps était beau ?

— Superbe. Aussi suis-je revenue en flânant. J'ai vu le château au passage ; il a très grand air.

— Et dedans, c'est si beau, paraît-il ! On dit que M. de Trézannes a beaucoup de goût et qu'il ne regarde pas à l'argent, dès qu'une chose lui plaît.

— Je viens de le rencontrer, M. de Trézannes. Il monte admirablement à cheval.

— Oh ! oui !

Une lueur ardente passait dans les yeux bleus, une rougeur montait au teint clair, sous la poudre. Angelina ajouta :

— Il n'a pas son pareil dans tout le pays.

De la salle, Catherine appela :

— Dis donc, petite, viens m'aider un peu !

Elle s'éloigna, et je gagnai mon logis. Je pensais avec stupéfaction : Est-ce possible qu'elle soit amoureuse de lui ? Non, ce sont des idées que je me fais ! Mais je me rappelais maintenant son émotion à peine contenue, ses yeux brillants, son empressement à la fois humble et hardi, le jour où il était venu à la métairie. Et chaque fois qu'on parlait de lui devant elle — je m'en souvenais aussi — elle avait ces yeux-là et elle devenait presque folle.

Quelle folle ! Quelle folle ! Que dirait Catherine si elle savait à quelles imaginations romanesques se laissait aller la cervelle mal dirigée de sa fille ?

Et lui, connaissait-il cette passion villageoise dont il était l'objet ? S'en occupait-il ou feignait-il de l'ignorer dédaigneusement ?

(A suivre.)



Mademoiselle Marie-Louise Piller, à Fribourg ;  
Madame veuve Joseph Piller, à Lausanne ;  
Monsieur Henri Bettin, à Lausanne et ses  
enfants Jean, Adèle et Romain, à Fribourg et  
Humilimont ;

Monsieur Xavier Genoud, à Châtel-Saint-Denis,  
ainsi que les familles parentes et alliées,  
font part de la perte douloureuse qu'ils vien-  
nent d'éprouver en la personne de

**Madame Ernest PILLER**

née Genoud,  
tertiaire de Saint-François

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur,  
tante, grand-tante et parente, décédée le 1<sup>er</sup> mars  
1934, dans sa 88<sup>me</sup> année, munie des secours  
de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu à la cathé-  
drale de Saint-Nicolas, lundi, 5 mars, à 9 heures  
du matin.

Domicile mortuaire : Schönberg, 16.

La famille de Madame veuve Marie Bondallaz,  
très touchée de la grande sympathie qui lui a  
été témoignée dans le deuil pénible qui l'afflige,  
prie toutes les personnes qui se sont associées  
à sa douleur, d'agréer l'expression de sa plus  
vive, de sa plus sincère gratitude.

Profondément touchés des nombreuses mar-  
ques de sympathie reçues à l'occasion de la  
courte maladie et du décès de leur chère et  
regrettée épouse, mère et sœur

**Madame Bertha LINIGER**

née Blaser

M. Albert Liniger et sa famille, à Wallenried,  
remercient bien sincèrement la commune, les  
sociétés et toutes les personnes qui ont pris une  
si grande part à leur grand deuil.

**DEUILS**

En cas de décès, adressez-vous  
à la

**TEINTURERIE FRIBOURGEOISE**

Dans un délai de 12 heures, nous pou-  
vons vous fournir une teinture de noir-  
deuil de tous vêtements confectionnés  
prêts à être portés.

Les envois postaux reçus le matin sont  
retournés le même soir.

Magasins : Rue des Epouses et  
Grand'places, 26, FRIBOURG.  
Téléphone 7.93.

**CAPITALE**

Ce soir et demain soir, à 20 h. 30  
Demain : Matinée à 14 h. 30

**LA MERVEILLEUSE  
TRAGÉDIE DE LOURDES**

AU PROGRAMME :  
LE FILM OFFICIEL ET COMPLET  
SUR  
Les funérailles du roi Albert 1<sup>er</sup>  
L'avènement de Léopold III

Téléph. 1300

Plus que jamais ayez de bons freins !

**Automobilistes**

détenteurs de voitures munies de freins  
hydrauliques, confiez la réparation et la  
mise au point de ceux-ci à 82-2

**Brulhardt Frères**

GARAGISTES

Rue de l'Industrie Tél. 1000  
8.54

Grande expérience dans ce système.  
Stock de pièces de rechange.



**La Société fribourgeoise  
des amitiés helgo-suisse**

fera dire une messe pour le repos de l'âme de

**S. M. ALBERT 1<sup>er</sup>**  
ROI DES BELGES

lundi 5 mars, à 9 heures, dans la chapelle de  
l'Albertinum.

Les sociétaires et les amis de la Belgique sont  
invités à y assister.



L'office d'anniversaire pour le repos de l'âme  
de

**Monsieur Charles CROTTI**

aura lieu mercredi, 7 mars, à 8 h. 1/4, à la  
chapelle de l'Hôpital des bourgeois, à Fribourg.



le véritable  
Chocolat pure crème

**Pour le travail**

Salopettes écarlate, rayé bleu et blanc, en  
bleu clair, bl. foncé, beige.

Blouses en gris foncé, beige & écarlate.  
aux long. de 110 à 125 cm.

Blouses de coiffeurs  
Vestons de boulangers  
confiseurs et cuisiniers

12 COMBINAISONS, TABLIERS

Qualité Travail solide

PRIX excessivement AVANTAGEUX

MAISON

DE CONFECTIONS MASCULINES

**A la PERFECTION**

Jacques GUGGENHEIM - SCHNEIDER  
10, Av. de la Gare, 10 FRIBOURG

Timbres d'escompte 5 %

du service d'escompte fribourgeois

**CINEMA ROYAL**

**Le maître de forges**  
a débuté hier soir  
devant une salle comble

Prochaines représentations :  
Ce soir à 20 h. 30  
Demain :  
Matinée à 15 h.  
Soirée à 20 h. 30  
TEL. 714

Louez vos places à l'avance, car  
elles se prennent rapidement.

LOCATION :  
CAISSE : tous les jours, de 17 h. à 18 h. 30  
et à partir de 19 h. 30.  
Dimanche : dès 14 h.

**Quelle personne  
ou famille**

charitable aiderait à éle-  
ver un garçon de 6 ans.  
Ecrire à Publicitas,  
Fribourg, sous chiffres  
P 11060 F.

**A VENDRE**

plusieurs chars de  
**FOIN**  
chez Gachoud J.,  
11066 Farvagny.

Collectionnez les

**coupons  
de  
l'Institut  
Sunlight**

ils ont de la valeur!

L'Observateur de la  
Presse, à Lucerne  
vous trouvera l'

**emploi VACANT**

qui vous convient. 1007  
Demandez le prospectus.

**Valet de chambre-  
chauffeur**

connaissant service mai-  
son et entret. auto, excel-  
lentes références, cher-  
che place.  
Ecrire sous P 11053 F,  
à Publicitas, Fribourg.

**A REMETTRE**

dans seconde ville du can-  
ton de Vaud, un superbe  
établissement, salle à boire,  
salle à manger, salon, dan-  
cing, terrasse, jardin, belle  
clientèle. Chiffre d'affai-  
res intéressant. Situation  
idéale. S'adresser à Paul  
MEYLAN, Georgette, 1, à  
Lausanne. Tél. 32.266.

**CAFE**

Occasion unique. Café  
seul dans localité. Très  
bon établissement, pour  
Fr. 28.000.—, immeuble  
rural tout compris.  
Paul MEYLAN, Geor-  
gette, 1, Lausanne.



**Poules - Dindes  
A VENDRE**

Poulettes 5 mois Fr. 5.—  
pièce  
Poulettes 6 mois Fr. 6.—  
pièce

**Dindes à couvrir**

GRANDES Fr. 14.— pièce  
MOYENNES 12.— pièce  
ENVOIS  
p. poste ou chemin de fer  
PARC AVICOLE, SION

**A LOUER**

Box, chauffé pour  
automobiles.  
Garage de  
11064 Péroles.

**ON DEMANDE  
un bon**

**ouvrier  
menuisier**

connaissant bien l'établi  
et le traçage. 11073  
S'adresser à F. Cachin,  
menuisier, à Murist.

**Vendeuse**

trouverait place

d'avril à octobre, dans  
magasin, à la montagne.  
Bons soins et bonne rétri-  
bution. Références exigées.  
S'adresser Case pos-  
tale 133, Fribourg.

**7000 fr.**

Quelle personne préte-  
rait cette somme à jeune  
commerçant de la place  
ayant bonne clientèle, pour  
achat machine et exten-  
sion (4000 fr. travaux  
d'avance). Remboursement  
et intérêts selon entente.  
Bonne garantie par écrit.  
Offres écrites sous chif-  
fres P 11075 F, à Publi-  
citas, Fribourg.

**IMPORTANT**

Le 6 mars sera mis en vente un ALBUM  
hors série, publié par l'illustration à la

**MÉMOIRE DU ROI ALBERT 1<sup>er</sup>**

Cet album, outre les documents publiés par  
l'illustration dans ses Nos du 27 février et  
3 mars, contiendra 16 pages complémentaires  
 inédites.

Prix de l'album Fr. 1.75 seulement.

En souscription à la

Librairie J.-C. Meyer, Paul Meyer, succ.  
FRIBOURG

Hâtez-vous de téléphoner au N° 97

**CONCERT**

DIMANCHE, 4 MARS

**à  
l'Hôtel Bellevue**

Invitation cordiale.



Pour les sourds Pour les sourds-muets

RESERVEZ bon accueil aux vendeurs de pochettes  
de cartes postales artistiques (reproduction de tableaux  
du peintre Jaques) et vous viendrez ainsi en aide à  
l'Œuvre de la lutte contre les effets de la surdité.  
Voir renseignements divers sur les pochettes. —  
Vente autorisée par arrêté du Conseil d'Etat de  
Fribourg. 1502

**Pour Pâques**

LUNDI, jour de la FOIRE,

grand déballage de quelques centaines de  
coupons d'étoffe de toutes grandeurs et  
toutes qualités, tels que : laine, peigné, mi-  
laine, etc 86-3

Un choix spécial de coupes d'étoffes pour  
habilllements d'hommes.

Encore quelques draps de lit en toile  
écru, 250/175, au prix de 3 fr. la pièce.  
Venez faire votre choix sur la place de  
Notre-Dame.

chez

**BARNUM**

JEUNE

ON DEMANDE

**fromager**

**Jeune fille**

ayant de la pratique,  
trouverait place dans  
laiterie avec porcherie. —  
Entrée à convenir.

S'adresser à Publicitas,  
Fribourg, sous chiffres  
P 11061 F.

présentant bien, connais-  
sant le service, ainsi que  
le service de table et  
l'allemand, comme som-  
melière. Entrée tout de  
suite. 11072

Adresser offres, certifi-  
cats et photos au Café  
de et à Leysin. 20237

**JEUNE HOMME**

parlant français et alle-  
mand, ayant bonnes réfé-  
rences, cherche place  
comme magasinier ou  
n'importe pour le 15 avril  
ou 1<sup>er</sup> mai. — S'adresser  
sous chiffres P 40265 F,  
à Publicitas, Fribourg.

**A vendre**

beau domaine de  
20 poses, situé à  
12 km. de Bulle. Ter-  
rain de 1<sup>re</sup> qualité,  
entièrement attenant ;  
verger en plein rap-  
port. 45  
Banque Reichlen  
et Cie, Bulle.

**A vendre**

3000 kg. de foin  
chez Joseph Berset,  
à Cournillens. 11063

**A LOUER**

pour le 25 juillet, un  
JOLI APPARTEMENT  
de 3 chambres. Chauffage  
central. Eau chaude.  
S'adr. Boul. de Pérol-  
les 55, au 1<sup>er</sup> étage, porte  
à gauche. 11069



Mesdames,  
confiez vos  
TRANSFORMATIONS  
DE CHAPEAUX

à la  
FABRIQUE  
DE CHAPEAUX  
SCHNEUWLY

Boul. de Pérolles, 19  
Téléphone 956

Exécution soignée  
Prix avantageux

**ON CHERCHE**

pour garçon de 14 ans,  
bien recommandé, place  
chez agriculteur, où il au-  
rait l'occasion de fré-  
quenter la dernière classe  
d'école. — Katholische  
Jugendamt, Jurastr. 22,  
OLTEN. 20237

**DOMAINES**

Nous sommes acheteurs de plusieurs do-  
maines agricoles d'une contenance de 30  
à 120 poses environ, situés dans le  
canton de Fribourg. Bâtiment en bon état  
exigé. Offre écrite seulement. Intermé-  
diaires s'abstenir. 84-1

**WECK, AEBY & C<sup>ie</sup>**

Banquiers  
FRIBOURG



**Deux dames, deux messieurs**

énergiques, de bonne présentation, demandés par maison sérieuse de Lausanne. Rétribution immédiate à personne capable. — Ecrire sous P 40256 F, à Publicitas, Fribourg.

Société coopérative de la Gruyère

**demande une**

**BONNE VENDEUSE**

Sérieuses références exigées.

Faire offres par écrit jusqu'au 10 mars, à Publicitas, Bulle, sous P 1376 B.

**REPRESENTANT**

actif et sérieux, connaissant le bâtiment et visitant architectes, entrepreneurs, etc... est demandé par maison de premier ordre, pour la région du canton de Fribourg. — Offres sous chiffres A 5928 Z, à Publicitas, Bâle.

**GRATUIT**

**Hôtel Terminus, à Fribourg**

LUNDI 5, MARDI 6, MERCREDI 7 MARS de 9 h. à 12 heures et de 14 h. à 18 heures

**Démonstrations et cours de reprisage**

(lingerie et bas)

sur la machine à coudre suisse « Bernina » Prière d'apporter du matériel à repriser.

BONNE OCCASION D'ECHANGE de MACHINES A COUDRE

**E. WASSMER, S. A., Fribourg**

**Les spécialités du Buffet**

du 5 au 11 mars 1934

Lundi	Les choux braisés à la saucisse au foie	3.—
Mardi	Le ris de veau Mont d'Or	4.—
Mercredi	Les œufs Mollet à la Reine	2.50
Jeudi	La marmite du buffet	3.—
Vendredi	La bouillabaisse fraîche	4.—
Samedi	Quenelles de Brochet « Demi-Deuil »	3.50
Dimanche	Le poussin à la fine champagne	3.50

Au 1<sup>er</sup> étage : Salles pour sociétés

**Fribourg Chs. Mayer**

Le Dépôt de Remonte de cavalerie, à Berne, réformera, mardi, le 6 mars, à 10 h. du matin un CERTAIN

nombre de chevaux de cavalerie inaptes au service de la cavalerie.

La vente aura lieu dans la cour de l'infirmerie du Dépôt. Les chevaux pourront être visités de 9 à 10 h. du matin, à l'écurie. — Paiement au comptant. 3255

Dépôt de Remonte de Cavalerie, Berne.



**SOULIERS de TRAVAIL**  
solides, ferrés  
Fr. 13.80



**BOTTINES de DIMANCHE**  
forte qualité doublées cuir  
Fr. 12.80

**CHAUSSURES DOSSENBACH**

**BANDAGES HERNIAIRES**

élastiques, dernière nouveauté et à ressorts, à très bas prix, chez E. GERMOND, sellerie, Payerne.

**On cherche prox. Bâle**

pour 15 mars, j. bonne, langue française, ayant déjà servi, dés. appr. allemand, se perfect. d. tous travaux maison, et aider jardinage, comme seconde main, d. bonne fam. avec 2 enfants. Bons gages. Hartmann, Sandreuterweg, Riehen. 51587

**A vendre, à bas prix, un superbe piano**

électrique et à main; une table long. 2.60 m., 1 m. de large. — S'adresser à Mme Mathis, à Rue.

Ancienne fabrique de chocolat suisse demande un chef confiseur. Adresser offres sous chiffres O 3589 X, à Publicitas, Genève.

**PLACIER**

bien introduit administrations et milieux ecclésiastiques pourrait s'adjoindre articles intéressants. Ecrire Case 723, Mont-Blanc, Genève. 22939

**A LOUER**

un logement de deux chambres, cuisine et mansarde, près de la ville, situation ensoleillée. Entrée 1<sup>er</sup> avril. S'adresser sous chiffres P 40253 F, à Publicitas, Fribourg.

**NASH**

Belle conduite intérieure, modèle 1930, 15 HP, 6 cyl., en excellent état de marche, à céder tout de suite, à bas prix, faute d'emploi. — S'adresser à Case postale No 72, à BULLE (Frib.). 1416

**On demande un GARÇON**

de 16-17 ans pour petits travaux de campagne. Occasion d'apprendre l'allemand. Traitement familial assuré. Salaire : Fr. 20.30. — Offres à Famille Johann Peterhans-Kohler blder Kirche, Fischbach b/ Baden 11046 (Kt. Aargau)

**ON DEMANDE FORT Jeune homme**

pour aider aux travaux de la campagne et du jardin. Entrée tout de suite. 11056. Faire offres à M. Pierre Menu, Arac, Plan-les-Quates, Genève.

**Immeuble commercial**

à vendre, au centre de Bulle, avec magasins et logements. Pas de reprise. 45 B. Banque Reichlen & Cie, BULLE.

**Autobus C. E. G.**

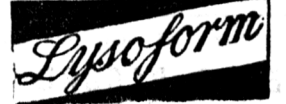
BILLETTS DE FIN DE SAISON  
FRIBOURG - LAC NOIR  
Fr. 3.—

TOUS LES DIMANCHES :

Départ : 07.40 H. Poste principale.

Il n'y a pas de produit similaire qui remplace le **LYSOFORM**, le puissant antiseptique connu, mais bien des contrefaçons souvent dangereuses ou sans valeur!

Exiger l'emballage original et la marque déposée.



Flacon 100 gr. 1 fr., 250 gr. 2 fr., 500 gr. 3 fr. 50, 1 kg. 5 fr. Savon toilette : 1 fr.

Toutes pharmacies.

Société Suisse d'Antiseptie-Lysoform, Lausanne.

**Vente de lait**

La Société de laiterie de Farvagny-le-Grand met en vente son lait, par voie de soumission. Entrée le 1<sup>er</sup> mai 1934. Apport annuel : 400,000 kg.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Louis Chenaux, président, qui recevra les soumissions jusqu'au samedi 10 mars, à 6 h. du soir. 11065

Pas d'indemnité de route.

**Sage-femme**

Mademoiselle Suz. Winckler

sage-femme diplômée de la Maternité de Fribourg, rue de Romont, 20, 11<sup>me</sup> étage, à droite

**ON CHERCHE A LOUER**

**GARAGE**

de 20-25 voitures, bien situé, avec atelier de réparations. — Ecrire sous chiffres A. 3913 L, à Publicitas, Lausanne. 3013

**Vous digérerez facilement**

en prenant après vos repas, une tasse de l'excellent café

**Marque**

« L'Arabe »



Demandez-le à votre épicer ou à

**Eigenmann, Chatton & C<sup>ie</sup>**

Successieurs : G. Eigenmann et C<sup>ie</sup>

**Enchères juridiques**

L'office des faillites soussigné vendra aux enchères publiques, le **Joué 15 mars 1934**, au domicile d'Auguste Jungo, au Bruch, près Fribourg, selon l'inventaire de faillite, ce qui suit :

**Dès 9 h. du matin, le chédail :** 2 voitures à pincette, 6 chars à pont, 2 chars à purin avec fût, 1 brouette à purin, 2 faucheuses, 1 râteleuse, 1 amoncelleuse-faneuse, 1 faneuse, 1 charrue Brabant et un buttoir, 1 herse à prairies, 2 herse à champs, 1 rouleau à champ, 1 semoir à céréales, 1 fraise à bois, 1 coupe-paille, 1 hache-paille, 1 concasseur, 1 balance décimale, 1 moulin à vanner, 1 bétrot à sac, 4 colliers de devant, 3 harnais grisons, couvertures de laine et de pluie, 2 colliers de vaches, 1 bouilleur à pommes de terre, cloches et bourdons, chaînes, 1 meule à aiguiser, fourches, faux, etc., etc.

**Dès midi, le bétail :** 4 chevaux (juments), 1 taureau d'élevage de 3 ans et 1 taureau d'élevage d'un an, 31 vaches, 12 génisses, 11 taures, 4 veaux, 2 truies, 1 verrat, 4 porcs. Le bétail est, sans exception, de la race fribourgeoise (pie-noir), a été élevé par le propriétaire et fait partie du Syndicat d'élevage du Petit Marly. 76-42

Tavel, le 1<sup>er</sup> mars 1934.

Office des faillites du district de la Singine.

**ON DEMANDE un DOMESTIQUE**

âgé de 20 à 25 ans, connaissant l'entretien des chevaux et bétail. Bons gages. 11071. S'adresser à Lévy Frères, Avenches. Entrée tout de suite.

**Jamais roulé**

**MOTO CONDOR 500 cm<sup>3</sup>**

sortant d'usine.

— Prix dérisoire. 18-1

**GAUTHIER & C<sup>ie</sup> Fribourg**

**ON DEMANDE**

à louer un domaine de 70 à 100 poses, agriculteur ayant son chédail et personnel nécessaires pour exploitation, pour 1935.

S'adresser sous chiffres P 10944 F, à Publicitas, Fribourg.

**On achète**

bois sec de qualité pour ébénisterie, noyer, poirier, cerisier. 17-5

Faire offres à G. Bise, meubles, Fribourg.

**R. P. Gaetan-Marie de Bergame**

**Pensées et affections**  
**sur la Passion de Jésus-Christ**  
 pour tous les jours de l'année  
 Relié toile, tranche rouge Fr. 5.-

**AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL, FRIBOURG**  
 Place Saint-Nicolas — Boulevard de Pérolles

Apprenez tout seul une nouvelle langue dans un  
**TEMPS RECORD**  
 avec la méthode

# LINGUAPHONE

Plus que jamais la situation économique exige la connaissance des langues étrangères. Des personnes de tous les métiers, de tous les âges, de toutes les conditions ont pris l'initiative d'apprendre les langues vivantes ou de se perfectionner à l'aide de Linguaphone.

La brochure explicative vous exposera la méthode moderne, rapide, simple et pratique, pour apprendre les langues.

**Essai gratuit pendant 8 jours**

Pour bien vous rendre compte, vous pouvez avoir chez vous le cours entier, méthode et disques, dans la langue qui vous intéresse pendant 8 jours, sans aucun engagement (v. détails dans la brochure). Succès certain : des milliers d'élèves manifestent chaque jour leur enthousiasme pour les progrès rapides, pour le plaisir que leur donne Linguaphone. Demandez la brochure gratuite

**LINGUAPHONE (Dpt 52)**  
 F. Bender, 25, Freiestrasse, BALE I

**PÉPINIÈRES**  
**BOCCARD FRÈRES**  
 PETIT-SACONNEX GENÈVE

Arbres fruitiers et d'ornement  
 Conifères, rosiers, plantes grimpanes et vivaces  
**PARCS, TENNIS, JARDINS, ELAGAGES**  
 Engrais et spécialités horticoles C.P.H.R.

Telephone 21 515 Catalogue franco

# TENNIS

**Nouveau!** Breveté **Nouveau!**  
 Système Oefeli et Cie  
 sans poussière. Ne déteint pas.  
 Jeux très élastiques

Faculté de jouer tout de suite après la pluie.  
 Grand Court de 40 m. sur 20 m. à p. de Fr. 4500.-  
 Pour tous renseignements, adressez-vous au Représentant pour la Suisse romande  
**R. SCHYRR & ses fils, La Tour-de-Peilz.**

**BAINS SULFUREUX DE SCHINZNACH**  
 près de Brugg (Argovie)  
 LA PLUS FORTE SOURCE  
 SULFUREUSE RADIOACTIVE DE L'EUROPE  
**Kurhaus 1er ordre Pension Habsburg**  
 Ouvert le 29 avril (Nouvelle construction 1929)  
 Pension dep. Fr. 12.50 Ouverture 12 mars  
 Prix de pension, Fr. 11.-  
 Pavillon hôpital avec section p. enfants  
 Prix de pension, à partir de Fr. 6.50

- Rhumatisme. Muscles, nerfs et affections des articulations, goutte.
- Catarrhes chroniques des voies respiratoires, asthme.
- Affections de la peau, eczéma, furonculose, acné.
- Troubles de l'âge critique (maladies du foie, diabète) et circulation du sang (artériosclérose).
- Abscès chroniques purulents. — 6. Convalescences.

**GOLF — ORCHESTRE — TENNIS**  
 1030 Prospectus par la Direction.

## Cafés à remettre ou à vendre

Très bon établissement à LAUSANNE, bail 10 ans. VALLORBE, affaire de 1er ordre; recette, Fr. 200.— par jour, libre tout de suite. MORGES, hôtel bien achalandé à vendre. Près de St-CERGUE, café-restaurant, conviendrait très bien à chef. Plusieurs établissements dans la région de la COTE, en particulier un très bon café avec une pose de vigne, verger, etc.  
 Près de MORGES, café avec petite reprise de Fr. 8000.— ORBE très bon café. ECHALLENS café avec appartement locatif également à vendre. Dans village près d'ECHALLENS café avec rural 12 poses de terrain, à vendre; prix: Fr. 60,000.—  
 Très bon café à vendre sur la ligne du tram Moudon-Lausanne, ainsi qu'à ORON, CHATILLENS. Plusieurs établissements à vendre et à remettre à PAYERNE, VEVEY, BEX, AVENCHES, OLEYRES, GRANGES-MARNAND, etc. 5855  
 Quelle que soit la contrée où vous désirez vous établir, adressez-vous à **M. Paul Meylan, Georgette, 1, à Lausanne**, spécialisé dans la vente et remise d'établissements. — Toute personne sérieuse et pouvant obtenir une patente sera transportée gratuitement pour visiter les différents établissements.

**ON DEMANDE**  
 dans ménage soigné, à Fribourg, une  
**Cuisinière**  
 expérimentée. Forts gages. Adresser offres avec références au Bureau cantonal de placement, rue de l'Hôpital, 27, Fribourg.

**VEUF**  
 dans la quarantaine, ayant famille, désire faire connaissance d'une demoiselle ou veuve du même âge, avec petit avoir, surtout bon caractère. Joindre photographie. Faire offres écrites sous 40264 F, à Case postale 8900, Fribourg.

**PRÊTS**  
 de Fr. 200.— à 2000.— à des conditions très favorables, remboursables en termes modérés. Offres Case postale 11 F, Richterswil. 302-10

**A vendre**  
 1 lot de bois menuiserie sapin sec scié en 42 m/m et 30 m/m. S'adresser sous chiffres P 10958 F, à Publicitas, Fribourg.

**A VENDRE**  
 cause départ, sur rive gauche lac Genève et grand passage (Douane) **Gentille maison**  
 4 pièces, avec café terrasse et véranda. S'adresser: Ch. Favre, Hermance (Genève).

**A vendre**  
 dans une importante localité, près de Fribourg, proximité d'une gare **2 ou 3 parcelles de terrain** à bâtir; conviendrait pour chalet. S'adresser sous chiffres P 11052 F, à Publicitas, Fribourg.

**A VENDRE OU A LOUER**  
 dans un joli village du district de la Sarine **maison d'habitation** état neuf, 6 chambres et une cuisine, grange, écurie, poulailler, jardin, verger. S'adresser sous chiffres P 11051 F, à Publicitas, Fribourg.

**EPICERIE A VENDRE**  
 pour cause de santé, dans commune importante et sans impôt, de la Gruyère, maison d'habitation avec trois logements, **épicerie**, four, petite écurie, remise, jardin et verger. Eau dans les trois logements. Pressant. 1405 B S'adresser à l'Etude **A. YERLY, notaire, Bulle.**

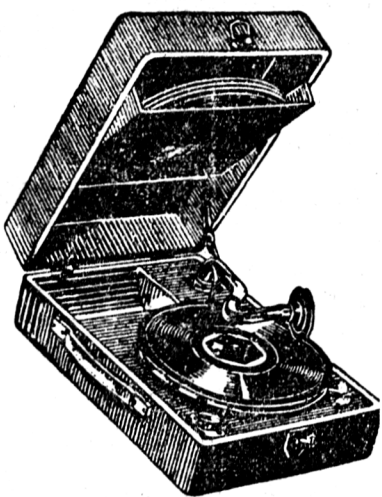
**A vendre**  
 paille et foin de première qualité. 40248 S'adresser chez **Aebischer, Chandon.**

**CREDITS**  
 pour acheter ou louer des machines agricoles par **J. Burgencor, agent, La Roche.**

**L'AP. RITIF des SPORTSMEN,**  
 « Diablerets » syphon, « Diablerets » cassis, « Diablerets » citron.

**A REMETTRE**  
 excellente **boulangerie-pâtisserie** située au centre de la ville. Grosse fabrication. Capital nécessaire: Fr. 15,000.—. Ecrire Case postale 17584, Fribourg. 10956

# GRAMOPHONES GRATIS



Appareil portatif de tout premier ordre, **produit suisse**. Amplificateur d'une audition forte et pure. Diaphragme « Spécial-Electro ». Arrêt automatique. Vous recevrez ce magnifique gramophone. **GRATIS** en achetant mensuellement trois excellents disques, 25 cm., pendant un court laps de temps. — Demandez de suite, sans engagement, notre catalogue N avec conditions et un envoi à l'essai, sans aucun frais pour vous. 1410-42

Fabrique **LOCARNO S. A., Locarno**

## La semaine prochaine est la Semaine „Soleure“

Par ses démonstrations culinaires, cette première Marque suisse démontrera les qualités sans pareilles des nouveaux modèles sensationnels. Tout est mieux et moins cher.

Chaque ménage a intérêt à suivre ces cours pratiques donnés par le Chef Cuisinier-Pâtissier de « SOLEURE », qui cuira de la manière la plus rationnelle et économique: Viandes, Grillades, Gratins, Pâtisseries, etc.

Café des Grand'Places  
 Salle du 1er étage Entrée libre

Mardi 6 mars 20 heures  
 Mercredi 7 mars 20 heures  
 Jeudi 8 mars 15 heures

Un seul dépôt fribourgeois  
 Direct de la Fabrique

**Arthur MEUWLY**  
 Avenue des Alpes, 9 Tél. 7.72

# A LOUER

pour le 25 juillet, au centre de la ville, bel appartement de 7 pièces, cuisine, chambre de bain, mansarde, chauffage et ascenseur compris. **CONVIENDRAIT SPÉCIALEMENT, COMME JUSQU'ICI, POUR MÉDECIN-DENTISTE.** S'adresser à la **Banque Populaire Suisse, à Fribourg, 1er étage, N° 6.** 1-8

**NOUVEAU!!**  
**Bains de vapeur**  
 aux  
**Bains des Places**  
 rue de la Banque, 22 Tél. 12.65  
 ouverts tous les jours: 10 cabines.  
 Abonnements. 168-2

Elles feront vos délices,  
 les exquis confitures...

**Seethal**  
 Toujours un régal!

**POUR DONNER UN INTÉRÊT NOUVEAU A VOS CONFÉRENCES, NOUS VOUS OFFRONS LE MERVEILLEUX Appareil de projection „FILMOSTO“ types B. C.**

Ces modèles conviennent spécialement pour les Salles paroissiales. Leur manipulation est des plus simples et leur rendement étonnant.

**Le Type B** — Livré prêt à fonctionner avec transformateur « Spécial », pour tous les courants. Instrument de contrôle fixé, interrupteur pour la lampe, objectif « Standard II F », lampe à l'usage du conférencier. Porte objectif à coulisse interchangeable pour film « Normal » et « Leica ». Le tout dans une valise avec fermeture. Surface de projection: 3 à 4 m. suivant l'intensité de lumière. Poids: 8,5 kg. — Grandeur: 44 x 36 x 17 cm.

**Le Type C** — Même construction que le modèle B toutefois muni de: 1. Lampe de projection à basse tension 50 V, 200 V. 2. Porte objectif à crémaillère. 3. Objectif « Trioplan » 52,5 m/m diamètre, surface d'éclairage au choix 60, 80, 110 et 120 m/m. (Exécution normale, 80 m/m.) 4. Surface de projection 4 x 5 mètres. — Poids: 9,4 kg. — Grandeur: 44 x 37 x 17 cm.

Facilités de paiement. 11044  
 Pour tous renseignements et démonstrations, prière de s'adresser au:

**PELERIN DE ST-CANISIUS**  
 6, Rue de l'Université — FRIBOURG

Profitez de nos séries avantageuses!  
**Chaussures à brides, Jolies formes**

en chevette noire Fr. 6.90  
 en chevette brune Fr. 6.90  
 en verni Fr. 6.90  
 en daim, garni cuir Fr. 6.90

# KURTH, FRIBOURG

**POUR PROLONGER L'USAGE DE VOS CHAUSSURES**  
 n'utilisez que la crème

**PERFEX**  
**LE CIRAGE A PRIMES**  
 Exigez-le de votre fournisseur

**PROCHAINEMENT LA NOUVELLE CHEVROLET 1934**

avec son nouveau moteur, nouveau châssis en X, nouvelle suspension à roues indépendantes, nouvelle carrosserie Fisher et malgré tout, ses nouveaux prix:

Sodan Master lux	Fr. 7.350.-
coach Master	Fr. 6.350.-
coach Standard	Fr. 5.500.-
coach commercial	Fr. 5.850.-
7 places sedan Master	Fr. 8.950.-

cabriolets 2 et 4 places  
 camions de 500 à 2500 kg.  
 toute déception chez  
 La belle voiture moderne, à bas prix, écartant  
**BRULHARDT frères, agents directs**  
 FRIBOURG TEL. 1000 & 854.

# PAQUES EN ESPAGNE

**BARCELONE ET LES BALEARES**

par train spécial  
6 jours pour avec les îles Baléares  
**142 fr. 163 fr.**  
Tout compris, suivant programme.

Inscriptions, renseignements & prospectus, auprès de **WAGONS-LITS/COOK, Spitalgasse, BERNE**

ou ses sous-agents à **FRIBOURG, Bureau de voyages de la**

**BANQUE POPULAIRE SUISSE FRIBOURG**

**VOUS CHERCHEZ une belle poussette ?**  
Allez chez **HAIMOZ frères**  
Pérolles, 8, FRIBOURG  
Demandez leur catalogue gratis et leurs prix très avantageux. 132-6

**OUVERTURE DU RESTAURANT TAVERNA**  
6, avenue de la Gare **Sous-sol**  
Dimanche, 4 mars 1934  
**DÛNER**  
Crème portugaise  
Volaille de Bresse rôtie ou Escalopes de veau Viennoise  
Pommes sautées  
Haricots verts au beurre ou Petits pois à la Française  
Pâtisserie ou fruits  
**TEA-ROOM** **ENGLISH SPOKEN**  
Le tenancier : **Fr. Aimo.**

## Georges Schaeffer

**FRIBOURG :** Criblet, 13-15 **BULLE :** Grand'rue, 232

**Chauffages centraux Installations sanitaires**  
**Laiterie et fromagerie à vapeur**  
**Brûleur automatique à mazout**

**Bureau technique : Projets et devis sur demande**

Maison de confiance établie sur la place depuis plus de 22 ans et ayant exécuté dans le canton les installations de chauffages centraux les plus importantes. Plus de 32 ans de pratique et d'expérience dans la branche.



## BOIS DE CHAUFFAGE

Sapin, chêne et foyard, livrés à domicile, aux meilleures conditions. 149-2  
Etablissements

**WINCKLER**

Pont de Pérolles, tél. 15.70.

## Machine à calculer MONARCH ADDING



La machine à additionner la plus pratique et la meilleure marché.

Ventes par acomptes. Location.

**Fr. 485.-**

Prospectus et démonstrations sans engagement aucun, par

Machines à écrire **SMITH PREMIER S. A.**  
14, rue de Lausanne, FRIBOURG. Tél. 12.80

## A louer

un appartement de deux chambres et cuisine, aux environs de Fribourg. S'adresser sous chiffres P 10945 F, à Publicitas, Fribourg.

Location de films

## Pathé-Baby

Prix avantageux. Demandez listes chez **Paul FAVRE**, opticien, Fribourg. 42.3

C'est pour quelque

# 100,000 FRANCS



Modèle DESO 521  
6 lampes Super **Fr. 540.-**  
Modèle DESO 311  
4 lampes **Fr. 345.-**

Les récepteurs **SABA-DESO** sont munis du nouveau cadran d'après le Plan de Lucerne !

que nous achetons des matières premières en Suisse et payons des salaires à nos ouvriers compatriotes.

Le principe de ne construire que des appareils de première qualité et de haute précision auquel

## SABA

doit ses grands succès et sa renommée enviable est maintenu dans la

### FABRICATION SUISSE

Le 95 % des accessoires utilisés pour le montage des récepteurs **SABA** est de provenance du pays.

En vente chez tous les marchands concessionnaires des P. T. T.

Fabrication et distribution en gros :

**ANDRE DEWALD & FILS**  
**ZURICH & LAUSANNE**



## On cherche à louer

pour le mois de juin ou époque à convenir, un

**MAGASIN** avec **ATELIER** ou **arrière-magasin** dans le quartier de l'ancienne poste, quartier du Bourg, place Notre-Dame, place du Tilleul ou route des Alpes. — Faire offres sous P 1489, à Publicitas, Fribourg.

## Katholisches Jugendamt

**OLTEN**  
Jurastr. 22  
cherche places dans familles catholiques pour volontaires et jeunes servantes. Entrée avril-mai.

## Tir fédéral 1934

Faites réparer vos drapeaux.  
Mlle Gauthier, spécialiste,  
40, rue du Marché,  
Genève 22589

## JEUNE GARÇON

libéré des écoles  
**cherche place**

pour aider aux travaux de la campagne, où il aurait l'occasion d'apprendre le français. 10169 S'adr. Güdel, Städtstr., 37, **GRANGES (Sol.)**

## Une langue étrangère

en 30 leçons par correspondance ou en 2 mois ici, à Baden. En cas d'insuccès, restitution argent. Diplôme commerce, langues. Préparation maturité. 608

**Ecole Tamé, Baden 9.**

## Ecole

## de coiffure

Apprentissage rapide et complet du métier. Succès et certificats d'aptitude garanti. Tous mes élèves trouvent des places. — **L. Pezet, professeur, rue de Courtoisie, 24, Genève.**

## VENTE et LOCATON

de machines à écrire

Atelier de réparations  
**PAPETERIE**  
**J. LABASTROU**  
54, rue de Lausanne  
**FRIBOURG**

## Vélos

Suprêmes machines garanties dep. 105 fr. pour dames 115.- Pneus Michelin, 3.50. Ch. à air, 1.50 et 2.- Eclairages électriques — pompes — chaînes — pédales et tous accessoires très bon marché. — Articles pour coureurs, boyaux très antidérapants, depuis 5.50. Lampes électriques de poche, batteries toujours fraîches.

Réparations et toutes fournitures pour Cycles et Autos. 51-2

**DALER Frères**  
Route Neuve, 4, derrière le grand Café Continental.  
Agence **FORD.**

## OCCASION UNIQUE

Pour raison de santé, **A VENDRE**, à Miséricorde, jolie petite maison familiale de 4 chambres, cuisine et dépendances; belle situation ensoleillée, tout confort. S'adresser par écrit à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 10785 F.

**Vous aimez votre famille et lui voulez du BIEN**

**Vous pensez aussi à votre Avenir et à la Sécurité de votre Vieillesse**

Demandez donc conseils à :

**A. MARRO,**

**FRIBOURG, Agent général de la**

# GENEVOISE

Compagnie d'assurances sur la Vie — Fondée en 1872

**Vous effectuerez le plus sûr, le meilleur des placements**

## Chauffages centraux Installations sanitaires

Chauffages à air chaud pour églises  
Brûleurs à mazout automatiques  
Laiteries et fromageries à vapeur  
Installations frigorifiques

sont exécutés aux meilleures conditions par la

Maison

**Albin Bariswyl et Cie**

Criblet, 1 Fribourg Tél. 15.65  
Devis sans frais ni engagements

**Imprimerie SAINT-PAUL, Fribourg** Choix très varié en **CARTES DE VISITE**

# BANQUE POPULAIRE SUISSE SIÈGE DE FRIBOURG

ASSEMBLEE ELECTORALE, VENDREDI 16 MARS 1934,  
A 18 HEURES

DANS LA GRANDE SALLE DE LA BRASSERIE  
RESTAURANT DU TERMINUS  
ORDRE DU JOUR STATUTAIRE

1. Constitution
2. Rapport général et communications sur le résultat de l'exercice
3. Election des délégués et de leurs suppléants
4. Election des réviseurs d'arrondissement et de leurs suppléants.

Tous les sociétaires ont le droit de prendre part aux assemblées électorales dans leur arrondissement respectif. Sont également considérés comme sociétaires ceux qui ont donné leur démission après 1927. Les héritiers de sociétaires décédés après 1928 peuvent également assister aux assemblées, si avant la tenue de celles-ci, et au plus tard avant le 14 mars 1934, ils se sont fait recevoir en qualité de sociétaires.

La carte de sociétaire sert de pièce de légitimation. Les cartes de sociétaires égarés seront remplacées, sur demande, par des duplicata.

D'après les statuts, le droit de représentation n'est pas admis.

FRIBOURG, LE 23 FEVRIER 1934.

LA COMMISSION DE BANQUE.

**Nouveauté**  
**La Vierge et l'Enfant**  
dans l'Art français  
par **Vloberg**  
2 vol. Prix : Fr. 13.20

Un livre d'art pour le grand public  
200 reproductions de chefs-d'œuvre  
**CADEAU IDEAL**

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL, FRIBOURG  
Place Saint-Nicolas — Boulevard de Pérolles

**VENTE D'UN IMMEUBLE**  
avec magasin d'alimentation

Le samedi 10 mars 1934, dès 15 h., à l'Auberge communale, à Perroy, près Rolle (Vaud), il sera procédé à la vente aux enchères publiques et volontaires, d'un immeuble comportant magasin d'épicerie-mercerie, logement, entrepôt. — Superficie 296,5 ca.

Située au centre de Perroy, village agricole et viticole, cette affaire est susceptible d'un développement intéressant pour un preneur sérieux.

Pour tous renseignements, s'adresser à **M. le notaire CHENE, à ROLLE, ou à l'Agent d'affaires patenté E. Genton, à Nyon.**

# COMBUSTIBLES

COKES  
HOUILLES  
ANTHRACITE  
BRIQUETTES, etc.

# BOIS DE CHAUFFAGE

SEC  
BRUT et  
COUPE  
Gros et détail

**Vve M. DURIAUX**

Téléphone 3.10

**A LOUER**  
**magasin**

pouvant convenir à n'importe quel commerce. Prix très avantageux. 11028  
S'adresser : Grand'rue, 20, rez-de-chaussée, à gauche

**Collège Saint-Charles Borromée, à Altdorf (Uri)**

dirigé par les Pères Bénédictins de Mariastein. Cours préparatoires pour élèves de langues allemande et étrangères. Ecole commerciale et industrielle avec trois classes. Gymnase classique de sept classes avec maturité. — Entrée après Pâques et en automne. Pour renseignements, prière de s'adresser au Rectorat. 31386

# VENTE DE LAIT

La société de laiterie de Vallon (Fribourg) met en vente son lait par voie de soumission, à partir du 1<sup>er</sup> mai 1934.

Apport annuel : 210.000 à 250.000 kg.  
Belle laiterie moderne ; installation à vapeur, grande porcherie. 10959

Prendre connaissance des conditions auprès des présidents **Cantin Arthur, où les soumissions** seront déposées par écrit, jusqu'au 9 mars.

Pas d'indemnité de déplacement.

# FABRIQUE DE CIGARES ESTAVAYER-LE-LAC

FONDÉE EN 1898



# APPARTEMENTS très ensoleillés

à louer pour le 25 juillet 1934

1 de 7 chambres et dépendances (convient pour médecin) ;  
2 de 5 et de 4 chambres, avec balcons, salle de bain et chauffage central, eau chaude, jardins d'agrément et potagers, vue imprenable sur les Alpes, ainsi que magasin-atelier-bureau et boxes de garages. — Prix modérés.  
S'adresser à **Mme Ed. Lateltin, route de Villars, 5.** 10285

# A LOUER

pour le 25 juillet, au centre des affaires, 3 beaux locaux, chauffage et ascenseur compris, ayant une superficie totale de 71 m<sup>2</sup> environ et pouvant servir de bureaux ou d'étude.

S'adresser à la **Banque Populaire Suisse, à Fribourg, 1<sup>er</sup> étage, N° 6.** 1-9



le 24 bleu

est le tabac que le fumeur demande de préférence, car il ne fatigue jamais et n'irrite pas la gorge. C'est un mélange de tabac Hollandais doux et légèrement aromatique. Sa belle couleur brun clair, sa coupe très fine en font depuis des années son succès. Il est le favori des fumeurs de pipes.

40 Cts. les 50 grammes.

# Lequel-?



le 24 jaune

est un produit tout nouveau, il est une merveille de l'industrie du tabac, particulièrement léger et fin, il est rafraîchissant pour la gorge. Son arôme spécial, sa couleur dorée et sa coupe très fine en font l'ami de tous les fumeurs. Voilà les raisons pour lesquelles le connaisseur choisit de préférence le 24 jaune.

40 Cts. les 50 grammes.

# Institut de jeunes filles & Pensionnat du Sacré Cœur St-MAURICE (Valais)

La Tuilerie  
Ecole professionnelle, de commerce et ménagère. Cours spécial pour élèves de langue allemande. A proximité de la Gare. Climat très bon. Début des cours : **Avril et septembre.** Rentrée : 9 avril. Prospectus auprès de la Direction.

# A LOUER

pour le 25 juillet, dans bel immeuble ensoleillé et tranquille, au centre de la ville, un appartement de 5 chambres et dépendances, avec confort moderne et un appartement de 2 chambres et dépendances. Offres sous chiffres P 10371 F, à Publicitas, Fribourg

Honnête JEUNE FILLE, 14 ans, propre, de bonne famille, demande place de **Volontaire**

dans institut de jeunes filles ou home, éventuellement dans petite famille, pour aider au ménage. Bonne nourriture et bon traitement exigés. Faire offres à Famille Amstad, sellier, STANS.

# Tir fédéral Fribourg 1934

Cibarras :  
S'inscrire, en fournissant les certificats des tirs suivis et indication de l'âge auprès de :  
**M. E. SUTER, négociant, rue Locarno 4, Fribourg.**

# Vente juridique d'immeubles

**Unique enchère**  
Lundi 5 mars 1934, à 10 heures, à la salle du tribunal, Maison de Justice, à Fribourg, le greffe vendra les immeubles dépendant de la succession de Léon Steckler, feu Charles-Martin, en son vivant à Fribourg, comprenant une maison, Grand'Rue, N° 54, magasin, cave et cour de 120 mètres. Taxe cadastrale : Fr. 42,655.—  
**Ces immeubles seront adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur.** 10531  
Greffe du Tribunal de la Sarine.

# Ecole Lémania Loubanne

prépare très bien - 25 ans de succès

**1 MATURETE FEDERALE**  
Poly  
BACCALAURÉATS  
Demandez le prospectus AB

**2 ECOLE DE COMMERCE  
ET DE LANGUES**  
Cours complets semestriels, annuels et bisannuels  
Diplôme commercial supérieur  
Baccalauréat commercial  
Demandez le prospectus C

**3 STENO-DACTYLO**  
Comptabilité, etc.  
Cours pratiques de 3 mois  
Formation spéciale d'employés de bureau. — Certificat professionnel  
Demandez le prospectus D

Professeurs qualifiés  
Enseignement individuel par petits groupes mobiles  
Progrès rapides.  
Réouverture : 16 avril 1934



# CAPITALISTES

suisses ou étrangers, trouveraient placements avantageux sur domaines ruraux et autres propriétés de rapport. — Ecrire sous chiffres L. 3790 L, à Publicitas, Lausanne.